

MON MAG MA VILLE

Le magazine des habitants de Montaigu-Vendée

N°8
PRINTEMPS
2022

DOSSIER

MA VILLE DURABLE

UN TERRAIN
SYNTHÉTIQUE
AU PÔLE SPORTIF
MAXIME BOSSIS

BOUFFÉRE : UN LIEU
UNIQUE POUR LES
REPAS DES ÉLÈVES
DE 3 À 15 ANS

PRINTEMPS DU
LIVRE : SUIVEZ
LE GUIDE !


**MONTAIGU
VENDÉE**

SOMMAIRE

N°08 // PRINTEMPS 2022

MA VILLE AU QUOTIDIEN

- 4 • Un nouvel espace pour les familles
- 5 • Le Relais Petite Enfance

MA VILLE EN ACTION

- 6 • Mobilisation face à la vague Omicron

MA VILLE EN PROJETS

- 8 • Budget 2022

LE DOSSIER

- 10 • Ma Ville Durable

QUELQUES MINUTES AVEC...

- 20 • Thomas Vittecoq, arboriste-grimpeur et membre du comité consultatif de Montaigu-Vendée

MA VILLE DURABLE

- 21 • Gare : le point sur les travaux

MA VILLE EN PROJETS

- 22 • Boufféré : un lieu unique pour les repas des élèves de 3 à 15 ans
- 23 • Un terrain synthétique au pôle sportif M. Bossis

MA VILLE AU QUOTIDIEN

- 26 • Demandes d'urbanisme : disponibles en ligne
- 26 • À 16 ans, elle sauve une retraitée de la noyade
- 27 • Des aides pour rénover un logement locatif

MA VILLE ANIMÉE

- 28 • Printemps du Livre : suivez le guide !
- 30 • Destination Emploi

MA VILLE PRATIQUE

- 32 • Élections

33 • MÉLI-MÉLO

UN MOMENT À

- 34 • Boufféré
- 36 • La Guyonnière
- 38 • Montaigu
- 40 • St-Georges-de-Montaigu
- 42 • St-Hilaire-de-Loulay

44 • NOUVEAUX À MONTAIGU-VENTÉE

45 • MINUTE DÉTENTE

LE MOT

- 46 • De la majorité municipale
- 46 • De la minorité municipale

47 • MÉMENTO

LES MOTS DU MAIRE

DÉPLACEMENTS

Nous avons pour objectif de développer les alternatives à l'usage de la voiture pour les déplacements du quotidien. Avec notre plan vélo sur les Terres de Montaigu, adopté en janvier, nous visons l'aménagement d'un réseau de 100 km de pistes cyclables d'ici 2035. De même, le chantier de la gare se poursuit : en avril elle sera enfin complètement accessible, en juin le contournement routier ouvrira, en juillet les travaux du parking gratuit à étages commenceront.

INVESTISSEMENTS

Notre budget 2022 est ambitieux et en cohérence totale avec les engagements pris en mars 2020. Le logement constitue l'un des principaux pôles d'investissements avec 8 600 000 € consacrés à l'aménagement de nouveaux quartiers dans toutes les communes déléguées. Nous engageons surtout une montée en puissance des investissements en faveur des familles avec une enveloppe de 1 976 000 € pour : le lancement du projet de la future école Jules Verne, la restructuration du restaurant scolaire de Boufféré, l'aménagement du pôle familial du Prieuré à St Georges de Montaigu, etc.

RASSEMBLEMENTS

Nous avons été une nouvelle fois contraints d'annuler les cérémonies des vœux de janvier. Aujourd'hui notre regard se tourne vers le printemps. Nous espérons que la pandémie et toutes les restrictions qu'elle a imposées seront bientôt derrière nous. Quelle joie de pouvoir vous retrouver lors des grands événements qui sonnent l'arrivée des beaux jours : le Printemps du Livre les 1, 2 et 3 avril et la 49^e édition du Mondial du 12 au 18 avril.



Florent Limouzin
Maire de Montaigu-Vendée



SAMEDI 4 DÉCEMBRE
Inauguration des nouveaux locaux de la
Protection Civile situés au Dynapôle (ZI Nord).



SAMEDI 4 DÉCEMBRE
Inauguration de Mon Espace Services, qui accueille les permanences
associatives qui conseillent et accompagnent les habitants dans leurs
démarches, mais aussi le Relais Petite Enfance de Terres de Montaigu
(Zone de La Bretonnière).



**À BOUFFÉRÉ, LA PREMIÈRE ÉTAPE D'AMÉNAGEMENTS
DU QUARTIER DES CAILLAUDIÈRES EST TERMINÉE.**
Les travaux ont permis de mettre en place les réseaux
nécessaires à l'implantation du futur quartier d'habitation
et d'aménager les abords du collège Mère Teresa.



MERCREDI 12 JANVIER
Ouverture du centre de dépistage de la Covid-19
de Terres de Montaigu, à Saint-Hilaire-de-Loulay.



**LE NOUVEAU PÔLE SANTÉ DES
HAUTS DE MONTAIGU A REÇU
SES PREMIERS PATIENTS EN FIN
D'ANNÉE 2021.**

Il compte 22 cabinets médicaux
pour une offre de soins complète.

Encore plus d'images ?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com/actualites



UN NOUVEL ESPACE POUR LES FAMILLES À SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY

Déjà présent à Saint-Georges-de-Montaigu, le lieu d'accueil enfants-parents « Les Touchatous » offre désormais des permanences à Saint-Hilaire-de-Loulay, dans les locaux de la maison de l'enfance.



Porté par l'association Familles Rurales et soutenu par la municipalité, le lieu d'accueil enfants-parents est dédié aux enfants de 0 à 5 ans et leurs familles.

Cet espace leur permet de partager un moment autour du jeu ou de la lecture, mais aussi de rencontrer d'autres parents, d'échanger et de créer du lien le temps d'une matinée.

Deux accueillants sont présents pour accompagner les familles et leur expliquer le fonctionnement du lieu. L'accès est libre et sans inscription. Une participation financière de 10 € par famille est demandée pour le premier semestre et 5 € pour le second.

Renseignements au 02 51 46 58 80

DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE DE MARS À JUIN :



Saint-Georges-de-Montaigu

Accueil de loisirs, 5 rue des 2 rives

Lundi de 9h à 11h45

7, 14, 21*, 28 mars • 4, 25 avril
2, 9, 16, 23, 30 mai • 13, 20, 27 juin

Samedi de 9h30 à 12h15

19* mars • 30 avril • 14 mai • 18 juin



Saint-Hilaire-de-Loulay

Maison de l'enfance, route de la Planche

Mardi de 9h15 à 12h15

8, 22* mars • 5, 26 avril • 10, 17 mai • 14, 28 juin

**Dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance, des activités particulières seront proposées aux familles durant ces 3 matinées.*

LE RELAIS PETITE ENFANCE, UN LIEU D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Lancé en 2020 par Terres de Montaigu, le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu destiné à la fois aux parents et aux assistantes maternelles, avec trois missions principales :



- 1. Orienter les familles vers les différents modes d'accueil possibles sur le territoire.** En ce sens, le RPE est le point d'entrée des familles qui ont besoin de renseignements pour trouver un accueil pour leur jeune enfant (0-3 ans et périscolaire).
- 2. Informer les parents employeurs et les professionnels de la petite enfance** en rendez-vous ou lors de temps collectifs (soirées).
- 3. Organiser des moments de rencontres** en présence des enfants, pour les assistantes maternelles durant les temps scolaires et pour les parents pendant les vacances scolaires afin d'offrir un moment de partage, d'échange, d'observation sur l'éveil et le développement du jeune enfant.

Les modes d'accueil disponibles sur Montaigu-Vendée

155 

assistantes maternelles

2 

maisons d'assistantes maternelles (MAM)

5 

établissements d'accueil du jeune enfant
(micro-crèche Perlette et Pinpin, multi-accueil de Montaigu, crèche Les P'tits câlins*, halte-accueil Arc-en-ciel, Liveli*)
*Crèches d'entreprises



RELAIS PETITE ENFANCE

Mon Espace Services,
1 rue René Descartes (Zone de La Bretonnière)

Permanences téléphoniques : 02 51 94 04 62

Lundi, mercredi, vendredi : 14h - 17h30

Mardi et jeudi : 15h30 - 17h30

Rendez-vous du lundi au vendredi (jusqu'à 20h) et le samedi matin

Prise de rendez-vous sur

Mon Espace en Ligne : www.montaigu-vendee.com

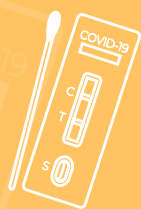
MA VILLE
EN ACTION

MA VILLE MOBILISÉE FACE À LA VAGUE OMICRON

Le début de l'année 2022 a encore été marqué par la Covid-19 et son variant Omicron. Face à cette cinquième vague, les services de Montaigu-Vendée et Terres de Montaigu se sont mobilisés pour garantir une continuité de service public auprès de la population.

Dans les écoles et les accueils de loisirs, les personnels ont assuré la mise en place des protocoles sanitaires en vigueur. Face aux absences de personnel, touché par la Covid, la solidarité entre agents s'est exercée pour garantir les services

de restauration scolaire, d'accueil des enfants, mais aussi de nettoyage des écoles. Les services techniques de la Ville se sont également mobilisés afin d'ouvrir le centre de dépistage dans un temps record.



15 048

tests antigéniques
réalisés depuis l'ouverture
du centre de dépistage
(chiffres arrêtés au 15/02)

7 190

tests PCR
réalisés par
le laboratoire Bioliance
(chiffres arrêtés au 15/02)



Pour soulager les professionnels de santé libéraux, **le centre de dépistage de Terres de Montaigu a ouvert le 12 janvier 2022.**

Les services techniques de la Ville se sont mobilisés pour mettre en place ce centre en 48h.

Au quotidien, c'est l'engagement de la Communauté professionnelle territoriale de santé, des agents de Terres de Montaigu et de Montaigu-Vendée ainsi que des bénévoles qui permet de faire vivre ce centre.



172 468

injections réalisées depuis
l'ouverture du centre de
vaccination en janvier 2021
(chiffres arrêtés au 15/02)



Soucieuses d'offrir un lieu accueillant et rassurant, les équipes municipales (technique, informatique, communication) **ont aménagé un espace dédié à la vaccination des enfants** (5-11 ans) sur le centre de vaccination de Terres de Montaigu.

Afin de faciliter l'accès de tous à la vaccination, et notamment à la prise de rendez-vous pour la dose de rappel, le centre de vaccination a ouvert les week-ends sur tout le mois de janvier, ainsi que le jeudi soir jusqu'à 21h.



2 139

autotests
remis aux familles des écoliers
de Montaigu-Vendée

Face aux règles d'isolement et au protocole sanitaire dans les écoles, la Ville a décidé de **distribuer des autotests aux familles des élèves des écoles de Montaigu-Vendée**, pour les enfants cas contacts.



1064

repas et colis
distribués en drive
aux aînés

Cette année encore, les élus, le personnel communal et les services de l'action sociale ont procédé à la **distribution drive des colis pour les aînés**.

BUDGET 2022 : DES INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DU LOGEMENT ET DES FAMILLES

Plus de
19 MILLIONS D'EUROS
d'investissements
(tous budgets confondus)

BUDGET PRINCIPAL
34 690 059 €




Investissement
16 163 345 €


Fonctionnement
18 526 714 €



Excédent :
3 506 000 €



Impôts locaux :
**pas de hausse des taux
d'imposition en 2022**



Dette : **658 € / habitant**
- **35 %** par rapport à la
moyenne départementale

Poursuite des travaux d'aménagement
de lotissements (Les Amphores - Boufféré, Les
Caillaudières - Boufféré, Les Vignes - La Guyonnière,
Les Noëles - Saint-Georges-de-Montaigu, La
Nobenne - Saint-Hilaire-de-Loulay)

4,9
MILLIONS D'€



Extension du **restaurant
scolaire de Boufféré**

998 000 €



Crédit : Archi Urba Déco

420 000 €

Études d'aménagement du
**pôle familial du Prieuré
à Saint-Georges-de-Montaigu**



« Notre budget 2022 sera une nouvelle fois ambitieux et en droite ligne avec les engagements pris devant les habitants en mars 2020. Si le logement constitue l'un des principaux pôles d'investissements avec 8,6 millions d'euros consacrés à l'aménagement de nouveaux quartiers et au renouvellement urbain, l'année 2022 marque la montée en puissance des investissements en faveur des familles avec une enveloppe de 1 976 000 €. »

Daniel Rousseau, adjoint aux moyens généraux



AMÉNAGEMENTS DE QUARTIERS ET RÉSERVES FONCIÈRES (8 633 000 €)



45%

Implantation d'un **terrain de football synthétique** au pôle sportif Maxime Bossis

950 000 €



Rénovation
énergétique de la
mairie de
La Guyonnière

380 000 €



Études et maîtrise
d'œuvre du groupe
scolaire Jules Verne

350 000 €



**2,1
MILLIONS D'€**

Poursuite de l'aménagement du
quartier des Hauts de Montaigu

VOIRIE ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES (1 935 000 €)



10%

RÉNOVATION DU PATRIMOINE (1 997 000 €)



10%

ÉDUCATION ET FAMILLES (1 976 000 €)



10%

SPORTS (1 492 000 €)



7%

BÂTIMENTS DE SERVICES PUBLICS (1 070 000 €)



6%

COMMERCES DE PROXIMITÉ (892 000 €)



5%

DIVERS TRAVAUX (751 000 €)



4%

PARCS URBAINS ET ESPACES NATURELS (477 000 €)



3%



LE DOSSIER

MA VILLE DURABLE

La préservation de l'environnement est un engagement fort des élus de Montaigu-Vendée.

Placée depuis plusieurs années au cœur de chaque projet, elle s'illustre notamment à travers les travaux de rénovation énergétique menés dans les bâtiments municipaux, les méthodes d'entretien choisies pour les espaces verts, la gestion des eaux pluviales ou encore la réflexion menée autour du patrimoine arboré de la commune.

En 2021, la collectivité a associé les habitants à sa réflexion en constituant un **comité consultatif** pour travailler sur le sujet de l'arbre. Ces rencontres ont donné lieu à 20 propositions afin de concilier la présence des arbres en ville et la vie quotidienne.

L'engagement de Montaigu-Vendée s'illustre également au côté de Terres de Montaigu à travers le **plan climat Terres d'enAIRgie** qui vise à mener au plus vite la transition environnementale sur le territoire. Composé de 38 actions, il constitue désormais le fil conducteur de tous les projets portés par la collectivité, pour garantir la préservation de l'environnement et de la qualité de vie, en cohérence avec les valeurs du territoire.





TERRES D'ÉNAlRGIE :

38 ACTIONS POUR MENER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

38. C'est le nombre d'actions concrètes et planifiées qui composent le plan climat Terres d'énAIRgie adopté par Terres de Montaigu et les communes membres de l'agglomération, pour mener la transition environnementale. Construites autour de 4 axes stratégiques, elles concernent les domaines de l'habitat, de la gestion des déchets, de l'énergie, de la qualité de l'air et de l'eau, de la biodiversité, de l'économie ou encore des mobilités.

La Maison de la Rivière, Saint-Georges-de-Montaigu

Les dates clés

13 décembre 2021
présentation en conseil
communautaire

Février à avril 2022
transmission à l'Etat
pour avis

Avant l'été 2022
consultation publique.
Vous pourrez participer
sur terresdemontaigu.fr

**Juillet 2022
(ou septembre)**
adoption définitive au
conseil d'agglomération

« Nous voulons que notre plan climat se traduise sur le terrain par des actions concrètes, efficaces, et qui auront des résultats. »



Florent Limouzin,
président de la
commission
Transition
énergétique
et mobilité
de Terres de
Montaigu.

LES ENJEUX :

Terres d'énAIRgie



Maintenir
la qualité
de l'air



Diminuer
les besoins
énergétiques



Réduire
les émissions
de gaz à effet
de serre



Adapter
le territoire au
changement
climatique



Développer
localement
les énergies
renouvelables

TOUS CONCERNÉS !

Les actions menées dans le cadre du plan climat nous impactent tous : jeunes, entreprises, élus, agents, et tous les habitants de la commune.

Pour cela, le plan climat Terres d'enAIRgie prévoit un ensemble d'actions pour accompagner au changement, en sensibilisant, éduquant, animant et évaluant les pratiques mises en place.



PLAN CLIMAT : UNE MÉTHODE IMPLIQUANTE !



Consultation numérique / janvier à juin 2020
250 participants



Ateliers pour l'élaboration de la stratégie avec les élus et acteurs locaux (associations, professionnels, habitants) / janvier 2021
130 participants



Ateliers collaboratifs sur le plan d'actions avec les élus et acteurs locaux (associations, professionnels, habitants) et les lycéens / juin 2021
120 participants

AXE 1 | UN TERRITOIRE QUI ALLIE ÉCONOMIE ET RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Pour mener à bien la transition environnementale, le premier axe place le territoire dans une logique de croissance maîtrisée qui concilie développement économique et durable.



Zoom sur l'économie circulaire et le zéro déchet

L'économie circulaire et le zéro déchet ont une place de choix. Pour rappel, en matière de gestion des déchets, **le territoire est passé sous la barre symbolique des 100 kg/an/habitant de « sacs noirs » en 2021** : une dynamique bien lancée à poursuivre !



Valoréttrie, Boufféré

Autres actions à venir :

- **Réaménagement de la déchèterie de la Motte** (Boufféré) pour améliorer les conditions d'accueil et pouvoir développer de nouvelles filières de tri
- **Réaménagement de la Valoréttrie** (Boufféré) pour développer l'activité de réemploi

Les entreprises et la Ville en actions :

- Engagement pour une **commande publique plus durable**
- **Accompagnement des entreprises dans la gestion des déchets** produits dans les lieux de pause et de restauration

LES AUTRES OBJECTIFS DE L'AXE :

- **Soutenir les entreprises dans leur transition environnementale** avec le programme Territoires d'Industrie.
- **Développer un projet alimentaire territorial** en associant les acteurs de la filière (producteurs, transformateurs, distributeurs...)

AXE 2 | UN TERRITOIRE QUI ASSOCIE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT ADAPTÉ DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Avec cet axe, il s'agit de mieux maîtriser les consommations d'énergie et de développer la part d'énergies renouvelables sur le territoire.



Zoom sur la maîtrise de l'énergie

Le secteur résidentiel représente 28 % des consommations d'énergie du territoire de Terres de Montaigu. Il existe donc un véritable enjeu à accompagner la rénovation de l'habitat.

- **Ouverture de Mon Espace Habitat** en juin 2021 pour accompagner les habitants dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique de leur logement.

En 2021, pour les habitants de Montaigu-Vendée, **ce sont 118 aides qui ont été attribuées pour un montant total de 268 927 €, générant 1 600 000 € HT de travaux.**

- **Rénovation énergétique** de l'Hôtel de Ville de Montaigu en 2021 et de la mairie de La Guyonnière en 2022.



LES AUTRES OBJECTIFS DE L'AXE :

- **Améliorer les performances énergétiques** du bâti résidentiel mais aussi des bâtiments tertiaires et industriels
- **Développer les énergies renouvelables** et définir le "mix énergétique" adapté à mettre en œuvre sur le territoire

AXE 3 | UN TERRITOIRE QUI DÉVELOPPE UNE MOBILITÉ DURABLE

Une politique mobilité ambitieuse est engagée pour développer les alternatives à la voiture individuelle et assurer un maillage adapté aux besoins.



Le choix de la mobilité décarbonée



Le transport représente 30 % de la consommation énergétique et 24 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire. L'enjeu est donc d'encourager et permettre l'essor d'une mobilité plus décarbonée.

• **Implantation d'une station multi-énergie à l'horizon 2023**, au côté de Vendée Energie, à destination des transporteurs notamment. Elle proposera des carburants alternatifs (bioGNV ou biométhane, bornes de recharge électrique et hydrogène).

Ce projet est indispensable pour accompagner les entreprises dans la conversion de leurs parcs de véhicules ou pour inciter leurs transporteurs à développer l'usage des énergies propres.

LES AUTRES OBJECTIFS DE L'AXE :

- **Développer la mobilité active**, notamment le vélo
- **Promouvoir les autres solutions durables de déplacement** comme le covoiturage, les transports collectifs ou ferroviaires.

AXE 4 | UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET QUI PRÉSERVE SES RESSOURCES

Les ressources naturelles constituent un maillon majeur pour l'attractivité du territoire et la qualité de vie des habitants. Elles sont sensibles à nos émissions polluantes et possèdent de nombreux atouts. Le but : les préserver !

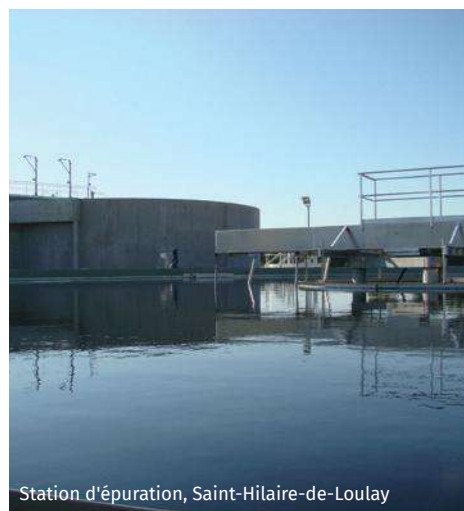


Zoom sur l'eau

Terres de Montaigu souhaite économiser l'eau, ressource sensible qui rend de multiples services (alimentation, biodiversité, industrie...), en optimisant son utilisation.

• **Eaux pluviales : gestion intégrée dite "zéro tuyau"** privilégiée dans les projets d'aménagements récents (ex : Les Caillaudières à Boufféré). Cette méthode permet l'infiltration directe des eaux pluviales dans le sol.

- **Assainissement : définition d'un programme pluriannuel d'investissement** sur les réseaux d'eaux usées et les stations de traitement pour maintenir le bon niveau de performance du territoire.
- **Restauration de la qualité écologique des cours d'eau et préservation des zones humides.**



Station d'épuration, Saint-Hilaire-de-Loulay

LES AUTRES OBJECTIFS DE L'AXE :

- **Favoriser les espaces naturels et agricoles et la restauration du paysage bocager** avec la plantation de haies et de boisement
- Veiller **au maintien de la bonne qualité de l'air**
- Contribuer à la **protection de la biodiversité**

SCHÉMA VÉLO INTERCOMMUNAL : TOUS EN SELLE !

En adoptant un schéma vélo, Terres de Montaigu et l'ensemble des communes de l'agglomération mettent en place une feuille de route pour devenir un véritable territoire cyclable.

L'objectif : développer un écosystème favorisant la pratique du vélo au quotidien. En selle !



Piste cyclable, pôle sportif Léonard de Vinci, Montaigu

Les caractéristiques du territoire, avec des distances raisonnables entre les bourgs, les habitants et leurs services et équipements, montrent un fort potentiel pour le développement de la pratique du cycle.

Ce mode de déplacement peut être une réelle alternative aux déplacements motorisés sur les courtes et moyennes distances pour se rendre au travail, aller dans les commerces ou services ou rejoindre les équipements sportifs ou de loisirs.



DES ITINÉRAIRES À CONSOLIDER

Le territoire dispose de nombreux aménagements cyclables, mais une multitude d'itinéraires sont à consolider et à faire monter en gamme.

À travers un schéma vélo planifié jusqu'en 2035, Terres de Montaigu souhaite créer, avec et aux côtés des communes, les conditions propices pour pratiquer le vélo quotidiennement. Cela passe par :

- **le développement du réseau cyclable et son entretien**, avec des infrastructures plus conséquentes et adaptées,
- **le déploiement de services** nécessaires en stationnement, réparation, location...
- **un accompagnement à l'évolution des comportements** avec une sensibilisation des habitants aux modes de déplacements doux pour impulser une « culture vélo ».

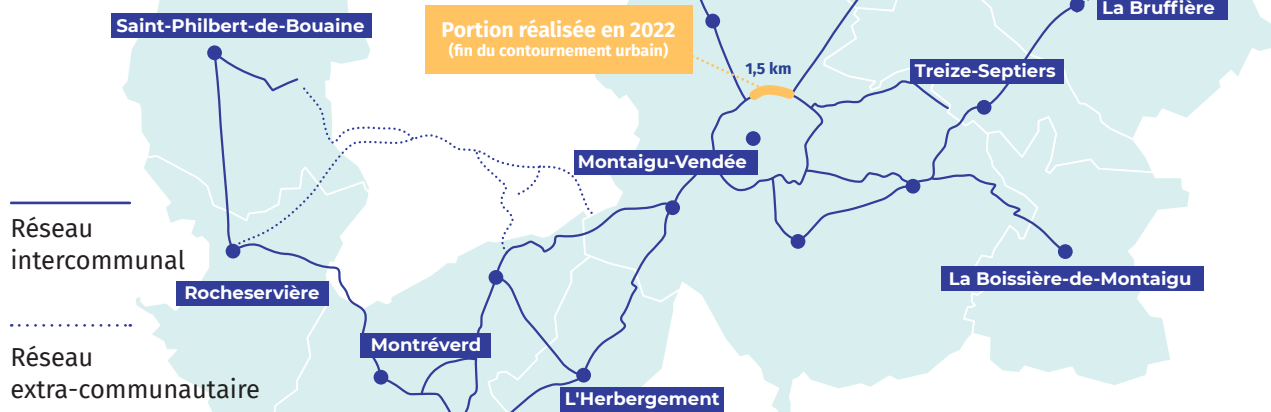
100 KM D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES POUR RELIER LES COMMUNES ENTRE ELLES

L'enjeu de ce schéma est de relier toutes les communes entre elles et leurs services, et de développer la pratique du vélo au sein d'une offre où chaque mode de déplacement à sa place et peut cohabiter.



RÉSEAU INTERCOMMUNAL

2021 ➤ 2035
23 km 100 km



RÉSEAU COMMUNAL

Développement d'un réseau cyclable adapté, reliant les écoles, commerces, activités sportives...

"Le schéma vélo intercommunal est une base de travail très intéressante. Du côté de Montaigu-Vendée, nous allons travailler au renforcement et au développement d'itinéraires cyclables à l'intérieur des bourgs."

Richard Roger, adjoint en charge de la mobilité à Montaigu-Vendée



LES ACTIONS

01



Améliorer et développer le réseau cyclable

02

Assurer l'intermodalité entre le vélo et les autres modes de déplacements

03

Développer la signalétique et la signalisation du réseau cyclable

04

Assurer l'entretien des aménagements cyclables

08

Développer la sécurité du cycle et du cycliste

07

Accompagner la création de services de location de cycles

06

Conforter le tissu de professionnels et associations du cycle du territoire



05

Développer et diversifier l'offre de stationnement vélo

09

Développer l'apprentissage de la pratique du vélo

10

Actionner des leviers financiers pour développer la pratique du vélo



11

Communiquer, suivre et évaluer le schéma vélo

LE COMITÉ CONSULTATIF PROPOSE 20 ACTIONS AUTOUR DE L'ARBRE

En 2021, le comité consultatif a mené une réflexion sur la thématique de l'arbre. Composé de 43 habitants impliqués dans la vie locale, ce comité mis en place fin 2020 a ainsi pu aborder l'arbre sous toutes ses formes : moteur de biodiversité, élément structurant du paysage, source de déchets ou encore danger potentiel.



Confrontés quotidiennement aux demandes contradictoires des habitants sur ce sujet, les élus et services de Montaigu-Vendée ont souhaité s'appuyer sur le comité consultatif pour entamer une réflexion sur l'arbre et la façon de concilier sa présence en ville et la vie quotidienne. Après une année de travail, le comité consultatif a formulé 20 propositions pour y parvenir. Ces propositions ont été présentées au conseil municipal.

01 Référencer les sujets d'arbres les plus anciens sur le territoire pour les préserver (périmètre, plaque explicative)	02 Prendre en compte la faune et la flore pour les aménagements urbains	03 Organiser un événement du type "Fête de l'Arbre" avec des conférences, spectacles et jeux pour communiquer et débattre sur la thématique	04 Mettre en place un parcours dédié aux familles dans chacun des parcs du territoire pour permettre d'identifier les espèces locales et créer un fil rouge entre les différents parcs
05 Essayer de maîtriser la provenance et la traçabilité des plants (local, France, Europe)	06 Mettre en place un Plan Local de l'Arbre (PLA) pour éviter les mauvaises pratiques avec la mise en place d'un cahier des charges	07 Choisir des variétés d'arbres adaptées à l'environnement (racine, envergure...)	08 Adapter le plan d'un lotissement en fonction de la végétation existante
09 Proposer une charte recommandant la plantation d'arbres après la vente d'un terrain constructible	10 Créer un site internet présentant la cartographie et la géolocalisation des arbres	11 Mettre en place des panneaux aux pieds des arbres exceptionnels dans les parcs	12 Organiser une journée dédiée à l'arbre et organisée successivement dans une commune déléguée différente (métiers liés au bois, jeux, animations...)
13 Réaliser une campagne de communication sur l'abattage des arbres	14 Fournir un guide de plantation suivant l'environnement pour toute nouvelle construction en lotissement	15 Valoriser les déchets puis les redistribuer à la population	16 Mutualiser, au profit des agriculteurs, les outils pour l'entretien des haies
17 Communiquer sur les méthodes de recyclage des déchets	18 Déterminer les espèces selon les emplacements ("le bon arbre au bon endroit")	19 Planter prioritairement les arbres dans les grands espaces et privilégier d'autres espèces de végétaux dans le centre-ville	20 Favoriser l'implantation d'arbre chez le particulier (subvention, conseil...)

MONTAIGU-VENDÉE

PREND SOIN DE SES ARBRES

Montaigu-Vendée travaille actuellement sur son plan de gestion du patrimoine arboré. L'objectif : cartographier l'ensemble des arbres de la commune pour faire un diagnostic de leur état afin de planifier et identifier les phases d'entretien à venir.

À l'instar du plan de gestion des espaces verts déjà mis en place, Montaigu-Vendée planifie l'entretien et la valorisation de son patrimoine arboré.

De nouvelles plantations

Entretenir c'est tailler, élaguer, parfois supprimer, mais aussi replanter. Les nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes d'essences locales, sont choisies afin de limiter leur impact racinaire et pour permettre un entretien limité.

« Véritables poumons verts, nos arbres contribuent à la qualité de vie dans nos communes et répondent à certains enjeux environnementaux : séquestration carbone, limitation de l'effet de ruissellement, biodiversité... Ils doivent faire l'objet d'une attention particulière. Pour cela, un document de référence, le plan de gestion de notre patrimoine arboré, est en cours d'élaboration avec le diagnostic de près de 140 arbres. Il permettra d'établir les priorités en termes d'entretien et de replantation, et de structurer les objectifs et enjeux pour les années à venir. »

Franck Savary, adjoint en charge des espaces verts.



EN 2021

140 arbres
diagnostiqués
pour connaître
leur état sanitaire

238 arbres
plantés

35 arbres
fruitiers
offerts par le Lion's Club

Les lieux de plantation

Abords de la salle Agapé,
de l'Étang du Passoué
et place des Douves
à La Guyonnière

Rue des prairies
à Saint-Georges-de-Montaigu

Aux Amphores
et aux Caillaudières
à Boufféré

QUELQUES MINUTES AVEC...

Thomas Vittecoq, arboriste-grimpeur et membre du comité consultatif de Montaigu-Vendée

Depuis plus de 20 ans, Thomas Vittecoq exerce dans le milieu du végétal. Passionné par les arbres, il en a fait son métier en devenant arboriste-grimpeur. De l'observation à l'entretien en passant par les soins, il transmet son savoir-faire à travers des formations et a pu mettre son expertise au service du comité consultatif.

Faire connaître l'arbre et son cycle de vie

Pour suivre le quotidien de Thomas Vittecoq, mieux vaut ne pas avoir le vertige ! Après avoir fait ses premiers pas professionnels dans le domaine de l'entretien de jardins, ce montacutain de 40 ans s'est peu à peu rapproché des arbres jusqu'à devenir arboriste-grimpeur, une profession essentielle pour garantir la préservation du patrimoine arboré.

« Notre métier consiste à observer l'arbre et son environnement, à déterminer son stade de développement, à diagnostiquer la présence éventuelle de maladies et à apporter les soins lorsque c'est nécessaire, pour protéger l'arbre ou assurer la sécurité des riverains », détaille Thomas.

La pédagogie est essentielle

Formateur à la Maison Familiale Rurale de La Ferrière, il intervient régulièrement sur des chantiers à Montaigu-Vendée avec ses élèves et met ainsi son expertise au service de l'équipe Espaces verts.

« Régulièrement, nous faisons un point sur les requêtes des riverains pour savoir quels sont les arbres sur lesquels il faudrait intervenir. Parfois, les demandes sont faites au détriment de l'arbre. Nous expliquons alors aux habitants pourquoi il est préférable de ne pas élaguer. La plupart des riverains veulent préserver les arbres, mais on constate qu'ils en ont une mauvaise connaissance. La pédagogie est donc essentielle ».

Un besoin de communiquer qui a également été souligné au sein du comité consultatif. *« Il faut expliquer aux habitants comment un arbre doit être entretenu, les bons endroits où le planter, les raisons d'une campagne d'abattage, pour mieux faire connaître l'arbre et son cycle de vie. »*

Une vraie volonté de préservation

Thomas fait aujourd'hui partie des professionnels dont s'est entourée la Ville de Montaigu-Vendée pour protéger son patrimoine arboré. Un travail d'inventaire va notamment permettre de mettre en place un plan de gestion des arbres basé sur des diagnostics. Une *« bonne dynamique »* selon Thomas qui constate *« une vraie volonté de préservation »*.

8h00

Début des cours.

Thomas forme des étudiants arboristes-élagueurs au CFP-MFR de La Ferrière. 20 jours par an, le groupe intervient sur le terrain à Montaigu-Vendée.

11h00

Exercice pratique pour les élèves.

L'hiver et l'été sont des saisons propices à l'entretien tandis que les interventions au printemps et à l'automne sont limitées pour préserver les montées et descentes de sève.

14h00

Grimpeur-sauveteur.

Thomas dispense également des formations auprès des professionnels et des sapeurs-pompiers, notamment pour obtenir le diplôme GSA (Grimpeur Sauveteur dans les Arbres) afin de porter secours à une victime dans les arbres.

19h00

Réunion associative.

Investi auprès des « Escapades branchées », Thomas fait le point sur les projets de l'association parmi lesquels les ateliers grimpe d'arbres ou l'achat d'une forêt à préserver et dans laquelle pourraient avoir lieu des animations de découverte.



TERMINUS POUR LES AMÉNAGEMENTS EN GARE

En gare de Montaigu-Vendée, le printemps sera marqué par les travaux de finition des aménagements du Pôle d'Échanges Multimodal sur les quais, et autour du nouveau passage souterrain. Finitions aussi du côté du contournement urbain qui ouvrira avant l'été.

« Il s'agit d'une étape importante dans la transformation de la gare, entamée fin 2019, pour améliorer l'accueil des voyageurs, l'accessibilité et la sécurisation du franchissement des voies. »

Antoine Chéreau,
président de Terres de
Montaigu.



Autour du bâtiment-voyageurs, les aménagements touchent à leur fin avec :

- **La finalisation du passage souterrain** : installation d'un bardage bois, des éclairages, préparation des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite ou les voyageurs avec valises et poussettes. 📅 **Ouverture en avril**
- **Les aménagements paysagers**
- **La rénovation des abris voyageurs et l'adaptation des quais**



Pour le **parking à étages**, l'heure est à la préparation du chantier avec des travaux préalables de déconstruction, de la Halle SNCF en février puis des bâtiments Zannier jusqu'en avril.

📅 **Juillet : début des travaux.**



Le **contournement routier** de l'agglomération permettra une desserte rapide et fluide des zones d'activités près de la gare et des équipements du secteur.

- Finition des aménagements paysagers
- Voirie : aménagement de la piste cyclable et mise en œuvre de la couche de roulement définitive.

📅 **Ouverture en juin.**



Vue de l'extension du restaurant scolaire. Ce projet est financé par la Ville et le collège Mère Teresa. La collectivité a également sollicité des subventions auprès de l'État et de la Région. Crédit : Archi Urba Déco.

BOUFFÉRÉ : UN LIEU UNIQUE POUR LE REPAS DES ÉLÈVES DE 3 À 15 ANS

Le 1^{er} février, les élus de Montaigu-Vendée ont validé le projet de restructuration et d'extension du restaurant scolaire de Boufféré. Ce projet bénéficiera à l'ensemble des élèves scolarisés des écoles et du collège de la commune déléguée. Le futur restaurant pourra servir jusqu'à 1 000 repas par jour.

Un lieu unique de restauration scolaire

Bientôt, les élèves scolarisés sur Boufféré déjeuneront dans un même lieu, et ce, tout au long de leur scolarité. Face à la saturation de la capacité d'accueil du restaurant, les élus de Montaigu-Vendée ont approuvé son projet de travaux. Le restaurant scolaire disposera de 4 salles, offrant ainsi un espace distinct à chaque âge et un confort acoustique optimal :

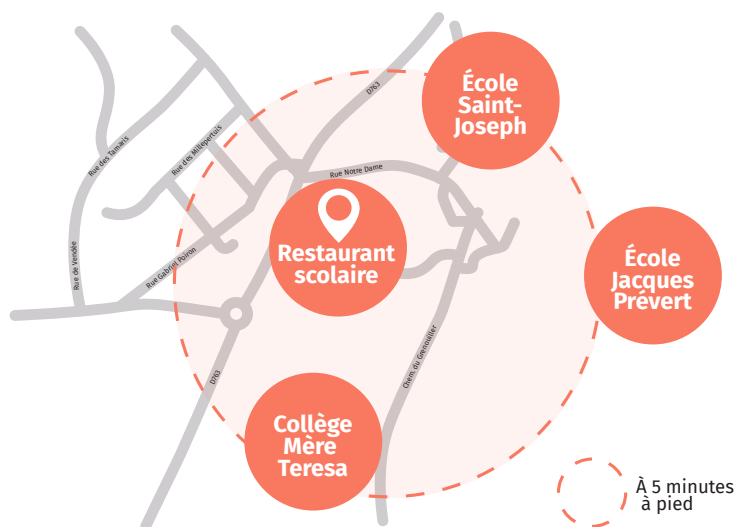
- **salle de 20 places** pour les enseignants,
- **salle de 80 places** pour les maternelles,
- **salle de 150 places** pour les élémentaires,
- **salle de 200 places** pour les collégiens.

Chaque salle bénéficiera d'un accès piéton différencié, pour permettre aux élèves de venir à pied.

Un financement partagé

Pour financer cette opération d'un montant de 2 021 859 € HT, la Ville sollicite des subventions auprès de l'État et de la Région à hauteur de 350 000 € ainsi qu'une participation du collège Mère Teresa forfaitaire par repas qui représentera 50 % du projet à l'issue d'une période de 30 ans. En plus de cette participation, le collège contribue aux charges de fonctionnement (eau, électricité, produits d'entretien...) à hauteur de 0,47 €* par repas consommé.

* Montant pouvant être révisé en fonction de l'évolution du marché



Une démarche économe et économique

Le choix de réaliser un seul restaurant scolaire pour trois établissements permet d'économiser du foncier et de limiter les gaspillages. Il facilite le recrutement de personnel. Il permet de rénover le restaurant scolaire existant et de diminuer les coûts de production des repas.



Lancement des travaux :
septembre 2022



Livraison du nouveau bâtiment :
décembre 2023

UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE AU PÔLE SPORTIF MAXIME BOSSIS

Un terrain en gazon synthétique va prendre place au pôle sportif Maxime Bossis. Cet équipement désormais homologué sera adapté à l'usage intensif des établissements scolaires et des associations sportives et utilisable en toutes saisons.



Ce nouveau terrain synthétique offrira une surface utilisable par quasiment tous les temps, adaptée à un usage intensif, et conçue avec des matériaux respectueux de l'environnement.

UN TERRAIN DURABLE

Si les élus de Montaigu-Vendée ont choisi le synthétique pour répondre à l'usage intensif des clubs et des écoles, la prise en compte de l'impact environnemental a également été placée au cœur de ce projet.

- **Grâce au choix d'une « couche de souplesse » coulée**, offrant une meilleure qualité d'amortissement et qui ne devra pas être changée lors du remplacement du revêtement contrairement à une couche préfabriquée.
- **Par le choix de matériaux écologiques** et d'une fibre naturelle et résistante, répondant aux critères d'utilisation. La qualité de cette fibre et sa revalorisation future seront des critères essentiels de ce projet.
- **Le gazon synthétique présente des coûts de maintenance relativement faibles** et un entretien plus simple qu'une pelouse naturelle.
- **La pelouse synthétique bénéficie d'une meilleure durabilité dans le temps** à travers une résistance à l'eau sous toutes ses formes (pluie, neige, givre etc.).

Avec un montant des travaux estimé à 792 000 € HT, ce projet représente l'un des plus gros investissements en faveur du sport prévu en 2022. **Montaigu-Vendée a sollicité une subvention de 312 000 €** dans le cadre du fonds de concours communautaire et de **25 000 € auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur**.



UNE UTILISATION INTENSIVE :

- **3 à 6 h par jour**
- **2500 collégiens et lycéens**
- **Le club de Montaigu-Vendée Football**
- **Pendant le Mondial Football Montaigu**



**Début des travaux
à partir du 19 avril**



**Livraison du terrain :
fin juillet**



15 janvier 2022 : Distribution en drive des repas aux aînés par le GME
BOUFFÉRE



10 décembre 2021 : Marché de Noël
LA GUYONNIÈRE

VOTRE HIVER EN IMAGES



Crédit : Asphalte 85

18 décembre 2021 : Balade des Pères Noël à moto
MONTAIGU



18 et 19 décembre 2021 : Noël à Montaigu
MONTAIGU



Crédit : Loulaython



12 décembre 2021 : Trail des Maines
SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU



5 février 2022 : Fête de la fressure
SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU



4 et 5 décembre 2021 : Loulaython
SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY



Décembre 2021 : troisième séance du comité consultatif

À 16 ANS, ELLE SAUVE UNE RETRAITÉE DE LA NOYADE

Samedi 12 février, Jessica Clément a reçu la médaille de la Ville pour l'acte de bravoure qu'elle a accompli en sauvant Lucette Chauveau de la noyade.



Jessica Clément et Lucette Chauveau au côté de Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée.

Le 28 janvier, au cours d'une promenade, Lucette Chauveau, retraitée de 92 ans, tombe accidentellement dans l'étang situé à proximité du collège Villebois-Mareuil alors qu'elle s'était approchée du bord pour nourrir les canards. Elle se retrouve immergée jusqu'aux oreilles. Ses appels au secours sont entendus par Jessica Clément, jeune montacutaine de 16 ans, qui lui vient en aide. Tout en lui maintenant la tête hors de l'eau, Jessica demande aux passants d'appeler les secours. Après de longues minutes, c'est une autre jeune fille qui l'entendra et passera le précieux coup de fil permettant aux pompiers d'intervenir.

Un acte de dévouement et de générosité

Grâce à son courage, Jessica a très certainement sauvé Lucette de la noyade. Un acte de dévouement et de générosité que les élus de Montaigu-Vendée ont tenu à mettre à l'honneur en lui remettant la médaille de la Ville. Malgré un appel à témoins, à ce jour, la deuxième jeune fille n'a pas été retrouvée.



DEMANDES D'URBANISME : DISPONIBLES EN VERSION NUMÉRIQUE

Se lancer dans un projet de construction, aménager une clôture ou un abri de jardin, faire une extension sur son logement ou ajouter une fenêtre de toit, tous ces travaux d'aménagement sont soumis à autorisation, variable selon le type de projet. Depuis le 1^{er} janvier 2022, ces démarches d'urbanisme sont accessibles depuis « Mon Espace en Ligne » sur le site www.montaigu-vendee.com

Pour quelles démarches ?



Déclaration
préalable



Permis de
construire



Permis de
démolir



Permis
d'aménager



Certificat
d'urbanisme

Quand réaliser sa demande ?

Les demandes sont disponibles 7j/7, 24h/24, et elles doivent être réalisées un mois avant le démarrage prévisionnel du projet.

Comment se connecter ?

Pour réaliser vos demandes d'urbanisme, la création d'un compte personnel sera nécessaire (identifiant et mot de passe). Pensez à bien les noter pour ne pas les oublier !

Quel est le suivi du dossier ?

Après avoir rempli toutes les informations nécessaires à la

demande, vous pourrez suivre l'avancée de votre dossier depuis votre compte personnel sur la plateforme des demandes d'urbanisme. Des notifications seront également envoyées par mail pour informer d'un changement ou d'une évolution.

Et si j'ai des questions, des doutes ?

Pour toutes vos questions ou pour bénéficier d'un conseil personnalisé, rapprochez-vous de Mon Espace Habitat ou de votre mairie.

DES AIDES POUR RÉNOVER UN LOGEMENT LOCATIF

Terres de Montaigu déploie un panel d'aides avec ses partenaires pour accompagner financièrement les propriétaires bailleurs dans les travaux de rénovation d'un logement locatif privé dégradé ou vacant.

Tout au long de leur projet de réhabilitation, un accompagnement personnalisé par un conseiller spécialisé est proposé aux propriétaires.

POUR QUI ?

Les propriétaires bailleurs d'un logement achevé depuis plus de 15 ans, souhaitant le rénover **dans le but de le louer, à titre de résidence principale**, moyennant un loyer maîtrisé.

QUELS TRAVAUX ?

L'ensemble des travaux de rénovation d'un logement moyennement ou très dégradé, ou d'amélioration de la performance énergétique.

LES PRINCIPALES CONDITIONS :

- Les travaux doivent être réalisés par un professionnel certifié RGE.
- Les aides seront attribuées sous condition de conventionnement avec l'Agence Nationale pour l'amélioration de l'Habitat (ANAH)
- Ces aides peuvent se cumuler avec d'autres dispositifs.

MONTANT DES AIDES :

Jusqu'à 42 500 € par logement de la part de l'ANAH, du département de la Vendée et de Terres de Montaigu en cas de rénovation lourde.

+ Prime de 3 000 € si le logement a une surface habitable inférieure à 60 m²

*ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

Exemple :

Un logement vacant très dégradé de 129 m² habitables en centre-bourg. Travaux de rénovation totale : couverture, sols, sanitaires, menuiseries, isolation, chauffage...

Montant des travaux : 94 135 €

Aides ANAH : 36 000 € + prime Habiter Mieux : 1 500 € + prime du département : 1 500 € + aide de Terres de Montaigu : 3 000 € = total d'aides : 42 000 € (44,6 %)

Reste à charge pour le bailleur : 52 135 €

J'AI UN PROJET DE TRAVAUX SUR MON LOGEMENT



- 1 -

Je contacte
ma mairie ou
**Mon Espace
Habitat**
02 51 46 46 14.



- 2 -

Je rencontre
le conseiller
au sein de
**Mon Espace
Habitat**.



- 3 -

Je bénéficie
d'un diagnostic
gratuit de mon
logement.



- 4 -

Je demande des
devis aux
entreprises.



- 5 -

Je suis accompa-
gné(e) par mon
conseiller pour
monter mon dossier
de demande de
subvention.



- 6 -

Je reçois l'accord
de financement.



- 7 -

Je fais réaliser
les travaux par
les entreprises.



- 8 -

Je reçois les
subventions.

**MON
ESPACE
HABITAT**
TERRES DE
MONTAIGU

Mon Espace Habitat :
le lieu d'information pour tous vos projets logement !

15 place du champ de foire, Montaigu - 02 51 46 46 14 - monespacehabitat@terresdemontaigu.fr



MA VILLE
ANIMÉE

PRINTEMPS DU LIVRE : SUIVEZ LE GUIDE !



2022 marque le retour du Printemps du Livre à Terres de Montaigu. Du 1^{er} au 3 avril, l'événement littéraire emblématique du territoire, organisé par la communauté d'agglomération en partenariat avec le Conseil départemental de la Vendée, ouvre un nouveau chapitre en investissant le cœur de ville de Montaigu. Lieux, stationnement, navettes... suivez le guide pour profiter du Printemps du Livre en toute sérénité.

Place de l'hôtel de ville, cet espace accueillera les auteurs.

Animations, dialogues et rencontres littéraires seront aussi proposés dans les lieux attenants au chapiteau et notamment à la salle des fêtes et dans la rue commerçante.

Dans le parc Henri Joyau, vous serez invités à vivre une expérience inédite.

La médiathèque Calliopé et la maison des associations accueilleront des performances artistiques, des apéros littéraires et des animations inédites mêlant littérature et spectacle vivant.

GARE

290 places

P

Temps de marche à pied :

 Parking Nord > Parc Henri Joyau = 10 min / Hôtel de Ville = 17 min
Parking Sud > Parc Henri Joyau = 8 min / Hôtel de Ville = 15 min



CIRCULATION

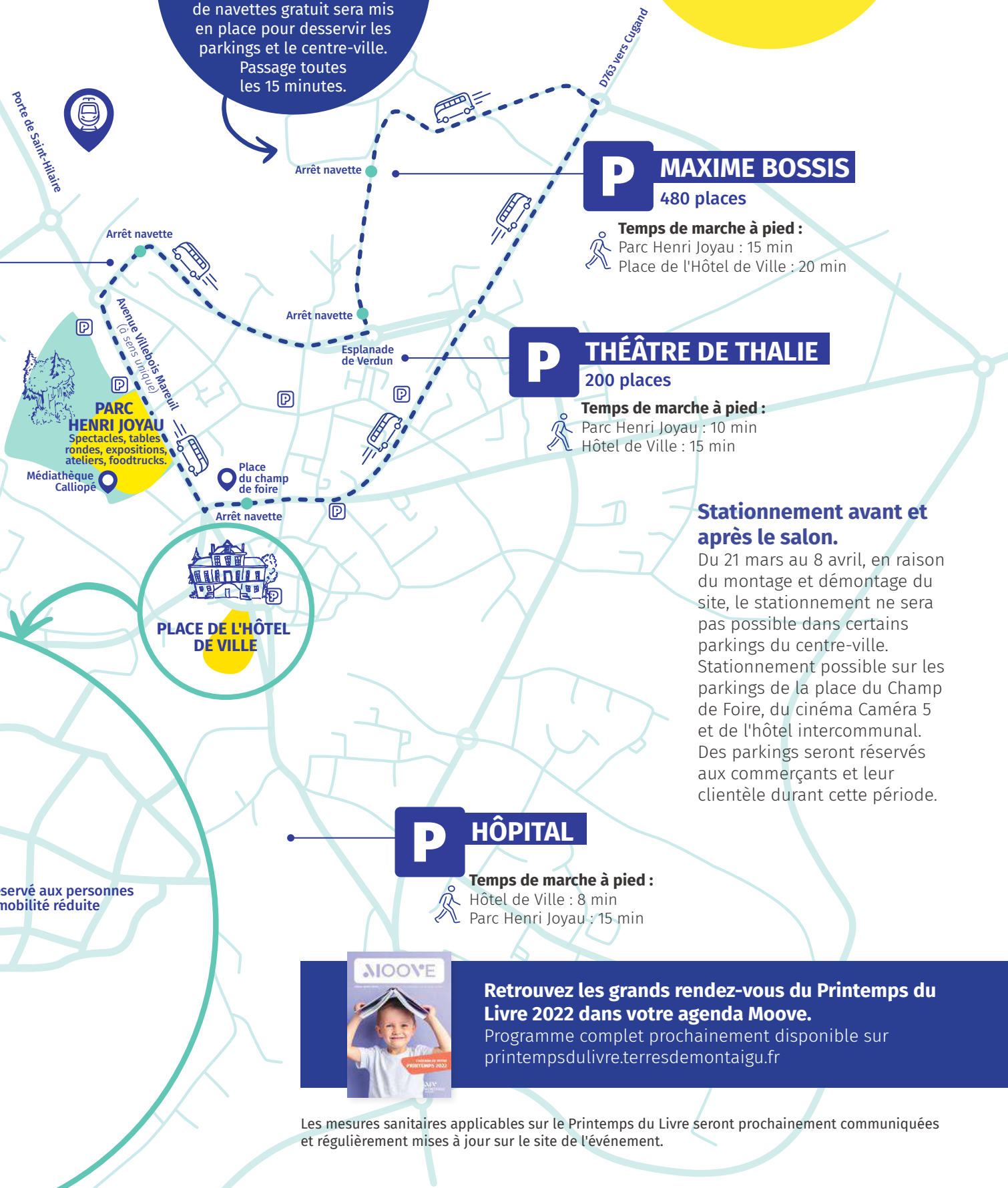
Samedi 2 et dimanche 3 avril, la rue Georges Clemenceau sera exclusivement piétonne et la circulation sur l'avenue Villebois-Mareuil se fera en sens unique (de la gare vers le centre-ville).



NOUVEAU**SERVICE DE NAVETTES**

Samedi 2 et dimanche 3 avril,
de 9h30 à 20h, un service
de navettes gratuit sera mis
en place pour desservir les
parkings et le centre-ville.
Passage toutes
les 15 minutes.

Du 1^{er} au 3 avril
De 10h à 19h
GRATUIT



P MAXIME BOSSIS
480 places

Temps de marche à pied :

Parc Henri Joyau : 15 min
Place de l'Hôtel de Ville : 20 min

P THÉÂTRE DE THALIE
200 places

Temps de marche à pied :

Parc Henri Joyau : 10 min
Hôtel de Ville : 15 min

**Stationnement avant et
après le salon.**

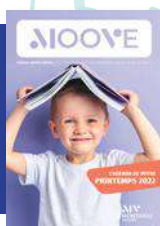
Du 21 mars au 8 avril, en raison
du montage et démontage du
site, le stationnement ne sera
pas possible dans certains
parkings du centre-ville.
Stationnement possible sur les
parkings de la place du Champ
de Foire, du cinéma Caméra 5
et de l'hôtel intercommunal.
Des parkings seront réservés
aux commerçants et leur
clientèle durant cette période.

P HÔPITAL

Temps de marche à pied :

Hôtel de Ville : 8 min
Parc Henri Joyau : 15 min

servé aux personnes
mobilité réduite



**Retrouvez les grands rendez-vous du Printemps du
Livre 2022 dans votre agenda Moove.**

Programme complet prochainement disponible sur
printempsdulivre.terresdemontaigu.fr

Les mesures sanitaires applicables sur le Printemps du Livre seront prochainement communiquées
et régulièrement mises à jour sur le site de l'événement.

MA VILLE
ANIMÉE

DESTINATION EMPLOI

LE RENDEZ-VOUS
POUR RENCONTRER
DES ENTREPRISES
QUI RECRUTENT



Jeudi 17 mars, Terres de Montaigu renouvelle Destination Emploi, une journée entièrement dédiée à l'emploi sur le territoire, au pôle sportif Maxime Bossis.

L'objectif de ce rendez-vous ? Favoriser les rencontres entre les entreprises et les candidats, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en recherche d'opportunités, en reconversion ou prochainement sur le marché du travail.

80 entreprises issues de secteurs variés seront présentes : bâtiment, industrie, agroalimentaire, métallurgie, négoce, service à la personne, transport, service aux entreprises, agriculture, commerce...

JEUDI 17 MARS
De 9h à 20h - Pôle sportif Maxime Bossis

AU PROGRAMME :

- **Des stands** pour découvrir les entreprises qui recrutent
- **Des espaces métiers** pour découvrir les formations proposées par les entreprises du territoire : bâtiment et aménagement, services à la personne, métiers de l'enfance et de la jeunesse et transport.
- **Un pôle formation** avec l'Orientibus de la Région Pays de la Loire et la présence de conseillers en évolution professionnelle pour tout savoir sur le bilan de compétences, la validation des acquis et de l'expérience, le compte professionnel de formation...
- **Des conférences** avec des témoignages inspirants (programme à retrouver sur www.destination-emploi.terresdemontaigu.fr)
- **NOUVEAUTÉ 2022 : de 17h à 19h, un temps dédié aux jeunes talents à la recherche de stages, contrats d'apprentissage, travail saisonnier et étudiant.**

Salon organisé par Terres de Montaigu en partenariat avec la Région Pays de la Loire et les partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, Maison Départementale de l'Emploi et Développement Économique.)

« Destination Emploi fait partie des actions fortes menées par Terres de Montaigu pour pallier les problématiques de recrutement dans nos entreprises. Créée en 2019, cette journée vise à les accompagner en valorisant le tissu économique local, ses métiers, ses savoir-faire et cela notamment auprès des habitants du territoire qui parfois méconnaissent les opportunités d'emploi à deux pas de chez eux. »

Éric Hervouet, président de la commission Économie et innovation de Terres de Montaigu.





500 OFFRES
prêtes à l'emploi



**1300 M² DÉDIÉS À L'EMPLOI
ET À LA FORMATION**
sur Terres de Montaigu



80 ENTREPRISES



2 200 VISITEURS
lors de la 1^{ère} édition en 2019

www.destination-emploi.terresdemontaigu.fr

Au micro

Brioche Fonteneau participe pour la deuxième fois au salon. Comptant actuellement 270 salariés sur 3 sites de production, l'entreprise en pleine expansion dispose de 100 postes à pourvoir.

Témoignage de Morgane Szczepaniak, directrice administrative et financière, et Lucas Hervé, chargé de communication et marketing, recruté à l'issue de la première édition de Destination Emploi.

Morgane Szczepaniak :

« Le marché du travail étant très en tension sur le territoire, nous attendions avec impatience le retour de Destination Emploi car il est difficile de recruter. En 2019, notre première expérience a été une vraie réussite et nous a permis de recruter 10 personnes. Cette année, nous avons plus d'une centaine de

postes à pourvoir, dans tous les métiers qui composent la filière de l'industrie agroalimentaire. Destination Emploi nous permet de valoriser notre activité auprès d'un large public, et nous accompagne plus globalement à travers des ateliers pour faciliter nos recrutements. »

Lucas Hervé : « En 2019, j'étais à la recherche d'un contrat en alternance pour intégrer un master en communication. Je ne connaissais ni Montaigu-Vendée, ni les Brioche Fonteneau ! J'ai été attiré par le stand et le feeling est tout de suite passé. J'ai donc intégré l'entreprise pour deux années d'alternance et je suis aujourd'hui salarié en tant que chargé de communication et marketing. »



CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

L'année 2022 sera marquée par deux rendez-vous électoraux : les élections présidentielles les 10 et 24 avril, et les élections législatives les 12 et 19 juin. Récapitulatif du fonctionnement des élections à Montaigu-Vendée.



Dates des élections

Les élections présidentielles auront lieu :

- Dimanche 10 avril pour le 1^{er} tour
- Dimanche 24 avril pour le 2nd tour

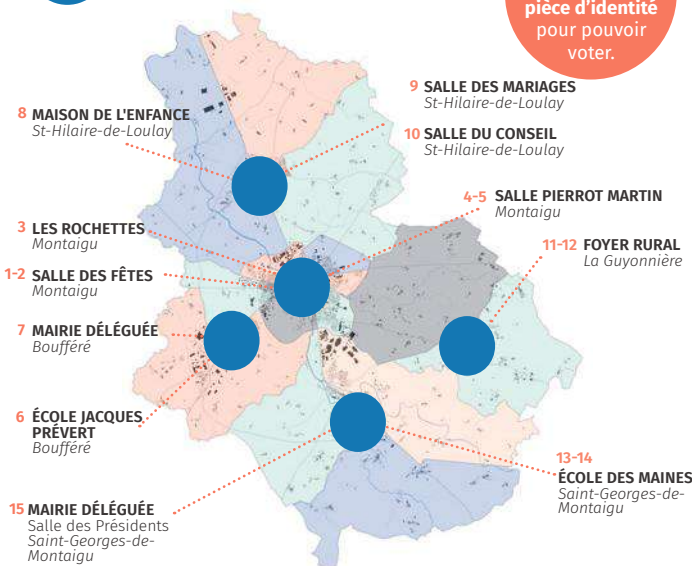
Les élections législatives auront lieu :

- Dimanche 12 juin pour le 1^{er} tour
- Dimanche 19 juin pour le 2nd tour



Où voter ?

Il est obligatoire de se munir d'une **pièce d'identité** pour pouvoir voter.



Comment établir une procuration ?

En cas d'absence, il est possible de donner procuration à un autre électeur. Depuis le 1^{er} janvier 2022, la personne à qui vous donnez procuration ne doit plus nécessairement être inscrite dans la même commune que vous. Le jour du scrutin, elle devra tout de même se déplacer dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Remplir une **demande en ligne** sur www.maprocuration.gouv.fr puis se rendre au commissariat ou à la gendarmerie avec un justificatif d'identité et votre référence d'enregistrement.

OU

Remplir un formulaire, disponible en ligne ou directement sur place, à la gendarmerie, au commissariat, au tribunal ou tout autre lieu défini par le préfet, et présenter en personne un justificatif d'identité.

Pour établir une procuration, il vous sera nécessaire de communiquer votre numéro national d'électeur, présent sur votre nouvelle carte électorale ou consultable sur www.elections.interieur.gouv.fr, ou votre INE présent sur votre ancienne carte électorale.



Carte électorale

Une nouvelle carte électorale va être adressée à tous les électeurs par courrier, fin mars ou début avril. Vous y trouverez un QR Code qui vous permet d'accéder directement au site www.elections.interieur.gouv.fr et d'y effectuer vos démarches liées aux élections (trouver votre bureau de vote, vérifier votre situation électorale, effectuer une demande de procuration, obtenir votre numéro national d'électeur...).

Votre ancienne carte électorale est à détruire. La carte électorale facilite le vote mais il n'est pas obligatoire de la présenter pour pouvoir voter.

La liste détaillée des rues par bureau de vote est affichée à l'extérieur des mairies et consultable sur le site montaigu-vendee.com



Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h.



Port du masque obligatoire

il est possible qu'un membre du bureau de vote demande à un électeur de retirer temporairement son masque pour la stricte nécessité du contrôle d'identité



Locaux aérés régulièrement tout au long de la journée



Désinfection fréquente du matériel de vote



Aménagement des circulations pour éviter le croisement des flux



Il est conseillé d'apporter son propre stylo pour l'émargement



Gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée et la sortie du bureau de vote



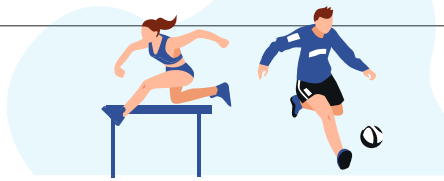
UNE PROMENADE MUSICALE PROPOSÉE PAR LE CONSERVATOIRE

Samedi 21 mai, le Conservatoire de Musique Terres de Montaigu vous invite à un concert insolite, au cœur du parc du Val d'Asson. De 10h à 13h, les promeneurs seront invités à déambuler dans le parc pour découvrir les orchestres du conservatoire, l'orchestre du Pays de Montaigu, le West Brass Band ainsi que les différents ensembles (flûtes, clarinettes, violoncelles...). Une promenade musicale qui ravira toutes les oreilles !

**Samedi 21 mai,
de 10h à 13h,
parc du Val d'Asson, Montaigu**
(repli prévu dans la salle
des fêtes en cas de pluie).

CHANGEMENT DE LIEU TEMPORAIRE POUR LE MARCHÉ DE MONTAIGU

Les week-ends du 26 mars et du 2 avril, le marché de Montaigu sera déplacé sur le parvis du pôle sportif Maxime Bossis.



LE PÔLE SPORTIF MAXIME BOSSIS : CENTRE DE PRÉPARATION DES PROCHAINS JO

Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée sont fières que le stade Maxime Bossis ait été retenu comme Centre de Préparation aux Jeux Olympiques 2024 pour deux disciplines : l'athlétisme et le football. Il appartient maintenant aux délégations de faire le choix, parmi une liste d'équipements sportifs, des centres de préparation qui accueilleront leurs athlètes suivant leurs besoins.



MISSION LOCALE : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR LES 16-25 ANS

La Mission Locale du Haut Bocage assure l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Emploi, formation, vie quotidienne... Une conseillère est à leur disposition pour les recevoir et répondre à leurs interrogations.

Du lundi au vendredi :

9h - 12h30 et 13h30 - 16h30 (16h le vendredi)

02 51 46 46 10

74 avenue Villebois Mareuil – Montaigu

Plus d'infos : mlhb.fr

LE CENTRE DE DÉPISTAGE COVID-19 A DÉMÉNAGÉ

Depuis le 21 février, le centre de dépistage s'est installé au centre de vaccination de Terres de Montaigu, 23 rue des Maines (Saint-Georges-de-Montaigu) à Montaigu-Vendée. **Les tests antigéniques sont possibles du lundi au samedi de 14h à 18h30 sans rendez-vous.** Les tests PCR sont réalisés également au centre. La prise de rendez-vous reste obligatoire sur www.bioliance.fr. Information susceptible d'évoluer selon la situation sanitaire.

UN MOMENT À BOUFFÉRE

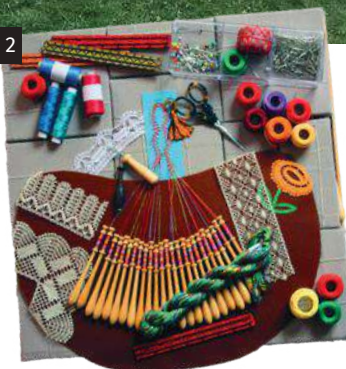


1 UN POMMIER POUR LES 41 BÉBÉS DE 2020

Comme chaque année, les nouveau-nés de Boufféré ont été célébrés. Pour leur souhaiter la bienvenue, familles et élus se sont retrouvés près du parcours de santé à proximité du lotissement des Amphores. Cette année, c'est un pommier qui a été planté, rejoignant les autres fruitiers des années précédentes. Il vient honorer les 41 enfants de Boufféré qui ont vu le jour en 2020 avec une parité presque parfaite (20 filles et 21 garçons). C'est un moment d'échanges et parfois de première rencontre apprécié de tous, qui hélas, cette année, n'a pas pu se terminer autour du verre de l'amitié, pour les raisons que l'on sait... Mais d'autres moments conviviaux viendront, notamment pour la cueillette des fruits qui seront à la disposition de tous !

Info Flash

Les travaux de l'église
démarqueront le 14 mars.



2 NOUVELLE ASSOCIATION : « LES TOQUÉES DES FUSEAUX »

Un petit groupe de dentellières aux fuseaux s'est installé sur Boufféré. Leur but : promouvoir et transmettre l'activité fait-main de la dentelle aux fuseaux. Elles se rassemblent et échangent sur leurs pratiques dans une ambiance conviviale où l'entraide est de mise entre les différents niveaux. Les personnes souhaitant découvrir ce loisir sont les bienvenues, une attention particulière leur est portée avec le prêt de tout le matériel nécessaire pour tester l'activité. Le groupe est volontairement restreint pour garantir une ambiance calme et détendue. Bonne humeur et gaieté fortement conseillées pour découvrir, s'amuser et créer ! Ateliers les mardis après-midis de 14h à 16h30 (sauf vacances scolaires).

www.dentelleauxfuseaux.fr
lestoqueesdesfuseaux@gmail.com



Crédit : Historial de la Vendée

3 La tête de cheval sculptée de La Limouzinière

Boufféré a apporté sa pierre à l'exposition qui s'est déroulée à l'Historial de la Vendée : « Sur les traces des Gaulois et des Romains en Vendée ». En effet, la tête de cheval sculptée, emblème de cette exposition, a été découverte dans le sous-sol à l'occasion des fouilles réalisées par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) sur le site de La Limouzinière, avant le lancement du lotissement des Amphores. Elles furent donc fructueuses, faisant remonter au jour des objets ayant appartenu aux précédents occupants des lieux, il y a plus de 2000 ans... En effet, vers le II^e et I^{er} siècle avant notre ère se tenait ici un site résidentiel gaulois, peut-être une ferme. Ainsi, ce lieu redevient un lieu de vie.



4 DU BASKET ET DU VOLLEY À L'ÉCOLE AVEC NOS CLUBS SPORTIFS

L'Association Sportive Boufféré Basket (ASBB) et Montaigu-Vendée Boufféré Volley-ball (MVB) interviennent dans les écoles primaires pour favoriser la pratique de leurs sports à l'école et créer un lien entre les écoles et les clubs. Ces séances de découverte sont assurées par les entraîneurs des clubs. La Fédération Française de Basket Ball encourage cette pratique via l'opération Basket Ecole et fait des dotations aux écoles inscrites. La Fédération Française de Volley a également une action d'initiation et de découverte qui permet aux enfants de se familiariser avec l'activité de manière ludique et accessible. De belles initiatives de promotion du sport et de ses valeurs auprès des plus jeunes, dont certains viendront sûrement grossir les rangs des clubs.



5 DÉCHETS : RÉAMÉNAGEMENT DE DEUX ESPACES DE COLLECTE

La commune poursuit la mise en terre des containers : deux espaces de collecte ont été réaménagés rue du Vieux Château et rue des Tamaris. Les emplacements ont été légèrement modifiés afin de respecter la végétation environnante et particulièrement les racines des arbres présents. Dans la rue des Tamaris un rétrécissement de voie est en cours d'aménagement afin d'assurer la sécurité des usagers lors de leurs dépôts au point de collecte. Ces réalisations, finalisées par les services de la Propreté urbaine, permettent d'améliorer l'esthétique et la propreté des lieux. Espérons qu'elles limiteront les gestes d'incivilités que constituent les dépôts sauvages...

microscope



À 14 ANS, IL S'ENGAGE AUPRÈS DE L'UNC-AFN

À seulement 14 ans, Adrien Duret, collégien à Montaigu et joueur à l'A.S. Boufféré Football, a rejoint la Section de Boufféré de l'UNC-AFN en tant que Soldat de France. Son engagement pour transmettre la mémoire de notre histoire commune mérite d'être salué. A l'heure où les témoins actifs sont de moins en moins nombreux, les nouvelles « recrues » sont essentielles pour assurer la transmission et le souvenir. Si les circonstances actuelles ne lui ont pas encore permis d'assister à une manifestation officielle, il espère pouvoir participer à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. La section locale de l'UNC envisage l'acquisition d'un nouveau drapeau « Jeunes » dont il pourrait être le porteur. L'association espère que l'engagement citoyen d'Adrien incitera d'autres jeunes, ou moins jeunes, à participer à ce devoir de mémoire.

Encore plus d'actus ?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com/actualites

UN MOMENT À LA GUYONNIÈRE



1 DU DYNAMISME CHEZ LES SÉNIORS

Que de propositions en janvier pour les seniors !

Le 20 janvier, Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée, et Franck Savary, maire délégué de La Guyonnière, sont venus partager un moment de convivialité à l'Ehpad La Maisonnée. L'occasion de présenter leurs vœux, de faire le point sur les projets de La Guyonnière et de Montaigu-Vendée et d'envisager les projets 2022 pour les résidents : promenade avec les enfants du CME, participation aux jardins partagés...

Le 22 janvier, c'était le drive pour les seniors venus comme l'an passé chercher le repas des aînés offert par le CCAS et préparé par les commerçants locaux : l'Etoile du lac, Proxi et le P'tit Pétrin.

Pour finir, nos aînés ont pu s'inscrire au voyage proposé par l'ANCV et Générations Guyonnes. En juin, 49 personnes de Montaigu-Vendée partiront près de Carcassonne. Un succès ! Il a même fallu refuser du monde en raison du grand nombre de demandes.



2 UN PREMIER MARCHÉ DE NOËL RÉUSSI !

Le premier marché de Noël de La Guyonnière s'est déroulé le vendredi 10 décembre 2021, au cœur du centre-bourg. Un nombre important de stands, l'ouverture du café, plusieurs animations et la présence de quelques-unes de nos associations ont engendré la venue de 800 personnes sur le site. Pour permettre une installation plus aisée et offrir plus d'animations, la prochaine édition du marché de Noël aura lieu le samedi 10 décembre 2022, de 15h à 22h.



3 Un nouvel arbre des naissances sera planté en 2022

La plantation de l'arbre des naissances est un moment convivial important pour les habitants et les élus. Cette manifestation n'ayant pu avoir lieu en 2020 et 2021, elle sera reconduite cette année, avec, nous l'espérons, la présence des familles concernées.

Afin de respecter l'environnement, les pupitres en inox posés précédemment seront remplacés par de petits panneaux précisant l'année des naissances et le descriptif de la plantation mise en terre.



4 LE HALL DES ARTISTES A OUVERT SES PORTES

Les habitants ont pu le constater : le café de centre-bourg est en pleine activité ! L'ouverture du Hall des Artistes a été permise grâce à l'accompagnement de la Ville et de l'agglomération, mais aussi grâce au site Comm'une opportunité et sa co-gérante Julie Leveque, habitante de Montaigu. Ce site Internet permet de mettre en relation les porteurs de projets et les collectivités ayant des locaux vacants. A l'issue de plusieurs rencontres, c'est Daisy Duquesnoy qui a été retenue pour le sérieux de sa présentation et l'engouement porté sur la pérennisation de notre commerce et de ses activités futures.



Photo d'illustration montrant un exemple de jardin partagé.

De gauche à droite : Caroline Rouillier, adjointe de proximité, Franck Savary, maire délégué de La Guyonnière et Sarah Debieve, future présidente de l'association "Les Jardins du Passous".



DES JARDINS FAMILIAUX ET PARTAGÉS POUR TOUS

En partenariat avec une future association, la commune déléguée travaille à la création de jardins familiaux et partagés dans le Square du Passous. Ces jardins favoriseront les contacts intergénérationnels entre les habitants, les aînés et les écoles. Ils se présenteront sous deux formes : les jardins partagés sont conçus et cultivés collectivement par un quartier ou une commune, et les jardins familiaux sont des parcelles gérées par une association et mises à disposition des jardiniers afin qu'ils puissent les cultiver pour les besoins de leurs familles.

Pour gérer ces jardins, l'association « Les Jardins du Passous » va être créée et sera présidée par Sarah Debieve. L'adhésion permettra l'accès, dans le jardin familial, aux parcelles dédiées au potager. Le jardin partagé sera quant à lui ouvert à tous. Un espace d'éco-pâturage viendra compléter le site. Pour cela, la future association est à la recherche de bénévoles pour aménager l'enclos. Les personnes intéressées peuvent écrire à : lesjardinsdupassous@gmail.com.

Une matinée de présentation du projet aura lieu samedi 19 mars, de 10h30 à 12h, au foyer rural.

Encore plus d'actus ?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com/actualites

UN MOMENT À MONTAIGU



1 UN PROJET DE SENSIBILISATION AU HANDICAP PORTÉ PAR LE CME

Après avoir reconduit une action de solidarité envers les personnes âgées avec la réalisation de cartes de Noël, le Conseil municipal des enfants a voté à l'unanimité un projet de sensibilisation au handicap. En se portant ambassadeurs des projets de l'IME (vente de géraniums et exposition des « Maisons de Rêves ») avec qui ils envisagent une correspondance et une rencontre en fin d'année, ils veulent faire changer le regard porté sur le handicap en démontrant que faire ensemble fait avancer plus loin. Se mettre à la place de l'autre, avoir les moyens pour aider et adapter, accepter le handicap et se rejoindre dans la différence, faire confiance et donner sa chance sont les idées sur lesquelles le CME veut travailler et communiquer d'ici la fin de l'année scolaire.



L'avenue Villebois Mareuil un jour de courses.

2 VÉLO-CLUB DE MONTAIGU : 125 ANS ET 125 ADHÉRENTS

Le saviez-vous ? L'association Vélo-Club de Montaigu, ou VCM, est la plus vieille association de la commune. Elle a été créée le 26 octobre 1897 par Monsieur Denys qui en assurait également la présidence. L'association organise alors des courses au moment des grandes foires et chaque année, à l'occasion de la grande foire annuelle, une piste en bois est installée devant la mairie. En 125 ans d'existence, le VCM a connu des moments forts comme la participation de Max Bléneau, l'un de ses coureurs, au Tour de

France en 1959-1960, l'anniversaire du centenaire de l'association le 28 septembre 1997, le départ du Tour du France le dimanche 4 juillet 1999 ou encore la création du Tour du canton de Montaigu en juin 2003.

Aujourd'hui présidé par Christophe Launay, le VCM compte 125 coureurs qui portent les couleurs jaune et rouge. Un record depuis 125 ans !





Préparation des colis par les élus de Montaigu.

3 L'étang du parc des remparts va être désenvasé

En 2022, la collectivité prévoit d'importants travaux pour désenvaser l'étang du parc des remparts. Alors que certains jours la vase dépasse le niveau de l'eau, il devient nécessaire d'agir pour éviter que l'étang ne disparaisse et pour préserver la biodiversité et le paysage. Les élus ont récemment obtenu les autorisations pour enlever les sédiments mais plusieurs mois de séchage préalable seront probablement nécessaires. 150 000 € ont été inscrits au budget de l'année pour mener cette opération.

4 SÉNIORS : 420 COLIS DISTRIBUÉS EN DRIVE

Les mesures sanitaires n'ont pas permis de réunir les seniors lors du goûter animé prévu en janvier. Les élus de la commune déléguée de Montaigu se sont donc mobilisés afin de préparer 420 colis pour les aînés de plus de 75 ans ; la distribution a eu lieu en drive le mardi 18 janvier sur la place de l'Hôtel de Ville.

Jeudi 21 janvier à la résidence Agora et mercredi 26 janvier à la résidence Le Repos, les vœux présentés par Florent Limouzin, maire de Montaigu-Vendée, et Cyrille Cocquet, maire délégué de Montaigu ont pu se célébrer en présentiel. Un très bon moment d'échange avec les résidents ainsi qu'avec le personnel et les bénévoles.

microscope



SUCCÈS POUR L'ATELIER MANGA DE LA MAISON DES JEUNES

À 16 ans, Tyler est passionné par l'écriture et le dessin, et en particulier le manga. Adeptes de la Maison des jeunes depuis ses 11 ans, c'est donc tout naturellement qu'il a accepté de transmettre sa passion à travers une animation, en binôme avec un animateur de la structure. L'activité a remporté un franc succès et a dû être doublée !

17 jeunes ont ainsi pu apprendre les bases du dessin manga à ses côtés. Une expérience que Tyler devrait bientôt renouveler.

Parmi les autres actions que les jeunes ont pu mener cet hiver : une activité « Grimp'arbre » en décembre dans le parc Henri Joyau, la plantation d'arbres avec les services techniques au parc du Val d'Asson et un projet solidaire en partenariat avec Les Restos du Cœur.

Encore plus d'actus ?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com/actualites

UN MOMENT À SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU



1 POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

La circulation route des Brouzils a repris normalement depuis le début de l'année. Les travaux, qui ont occasionné quelques changements d'habitudes pour les riverains et les usagers, étaient indispensables et se sont parfaitement déroulés. La réfection de ces réseaux d'eaux pluviales et usées, qui étaient les plus anciens de la commune, prenait également en compte le raccordement du futur lotissement des Noëles dont les premières constructions devraient prochainement sortir de terre. D'autres travaux sont actuellement en cours : le curage des fossés et le taillage des haies, la réfection de vieux murs aux abords de la Maison de la Rivière, la réfection de voiries... L'arrivée prochaine de la fibre sur le territoire nécessite également l'installation de postes de branchement et de poteaux pour les futures lignes. S'ils sont parfois temporairement gênants, ces travaux sont indispensables au maintien des infrastructures et du cadre de vie de la commune.



2 37^{ÈME} FRESSURE ... EN DRIVE !

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des fêtes a dû s'adapter et organiser un service en drive pour permettre la traditionnelle dégustation de « l'or noir » de Saint-Georges. C'est grâce à une organisation sans faille, encore améliorée par rapport à l'an passé, que plus de 3000 barquettes de fressure et environ 800 repas complets ont pu être distribués samedi 5 février. Après le montage des stands et la mise en place des chaudrons, 150 bénévoles se sont relayés le vendredi et le samedi pour la préparation, la cuisson, le brassage et la mise en barquette des 3 tonnes de fressure. Il a fallu également préparer le jambon, les mogettes, la mâche et le millet pour les 800 repas complets commandés. Cette 37^e fressure a de nouveau remporté un franc succès, salué par les élus de Montaigu-Vendée qui ont tenu à venir féliciter les membres du comité et les bénévoles.



Photo d'archives. Crédit : Patrice Blanloeil.



Les élus en présence de Véronique Besse, maire des Herbiers, du président du Comité des fêtes et de l'un des bénévoles les plus anciens.

3 *Rendez-vous le 1^{er} mai pour Saint- Georges en fête*

Le Comité des fêtes est sur tous les fronts. À peine les chaudrons de la fressure rangés, la préparation de Saint-Georges en fête est lancée ! Rendez-vous est donné le 1^{er} mai, à la Prairie Saint Même, dans les contrebass de l'école publique des Maines. Au programme, une nouvelle édition de la X-Maines Race où 800 participants sont attendus. Le parcours, parsemé d'obstacles originaux, promet encore de franches parties de rigolade et de belles cascades.

Chacun pourra également profiter des différents stands gastronomiques, d'artisanat local, d'animations, de la fête foraine pour les plus jeunes... avec en point d'orgue, le repas du midi et son traditionnel cochon à la broche. Enfin, ayant toujours à cœur de se renouveler, le comité proposera cette année une course de caisses à savons ! Ne manquez pas la présentation des équipages et de leurs bolides.

5



microscope



UN PETIT MARCHÉ QUI A TOUT D'UN GRAND

Chaque vendredi, de 8h à 13h, vous êtes de plus en plus nombreux à venir à la rencontre de nos 4 commerçants sur le parvis de la mairie.

Guillaume et Steven de la poissonnerie « Au retour de la pêche » proposent leurs produits issus de la criée du matin avec, le 1^{er} vendredi de chaque mois, un plat préparé qui fait le bonheur des papilles.

Grégory et Lilas des « Jardins de la Linière » proposent des produits frais et de saison, tout droit venus de Saint-Georges. Des œufs de Saint-André et du miel local viennent se mêler aux produits du potager.

Plus récemment arrivés, Manuella et Christophe de la « Fromagerie Beillevaire » sont producteurs, dénicheurs et affineurs de fromages. Ils sauront vous conseiller et vous faire partager leur passion.

Enfin, Lou de « Frantina » vous propose ses galettes sucrées et salées, à déguster sur place ou à emporter.

Un marché simple et agréable au cœur du bourg, qui vient compléter l'offre existante des artisans commerçants, avec un crédo commun : « le monde attire le monde ». Venez les rencontrer !



4 50 ANS DE L'AUTOCROSS : LE CIRCUIT DU BOUVREAU FAIT PEAU NEUVE

Troisième temps fort de l'année pour le Comité des fêtes... et pas des moindres : les 23 et 24 juillet, le Championnat d'Europe d'Autocross fêtera ses 50 ans ! À cette occasion, le circuit du Bouvreau fera peau neuve. Un nouveau tracé est en cours de réalisation. Les travaux, estimés à près de 90 000 €, ont commencé depuis plusieurs mois. Ils sont guidés par 4 mots d'ordre :

- Spectacle : avec un départ en enrobé déplacé sur le haut de la piste et certains virages retravaillés,
- Visibilité : avec l'arasement de talus, la mise en place de grilles de sécurité et la création d'un nouvel espace spectateurs sur la partie haute du circuit,
- Sécurité : chaque année, l'organisation a à cœur de proposer une piste plus sûre pour les pilotes, les commissaires et bénévoles intervenant sur le terrain,
- Esthétisme : les 3 précédents paramètres donneront à coup sûr un site toujours plus qualitatif pour les différents acteurs.

Ce 50^e anniversaire sera, à n'en pas douter, un événement majeur de 2022. Venez nombreux !

5 ON N'A PAS TOUS LES JOURS 150 ANS !

En ce début d'année, les membres de l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique) et de l'APEL (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre), en collaboration avec les enseignants, préparent activement les 150 ans de l'école Saint Martin Durivum.

Cet anniversaire sera fêté comme il se doit samedi 7 mai sur le site même de la nouvelle école regroupant désormais les élèves de maternelle et de primaire. Le premier temps de la matinée sera réservé aux enfants fréquentant actuellement l'école. Activités ludiques, retour sur le passé... rien n'est encore arrêté mais le programme sera dévoilé prochainement.

Le second temps, en fin de matinée, sera ouvert plus largement pour permettre à chacun, anciens ou futurs écoliers, parents, anciens enseignants ou directeurs, ou tout simplement georgéois qui ne connaissent pas encore ce bâtiment, de le découvrir.

Encore plus d'actus ?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com/actualites

UN MOMENT À SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY

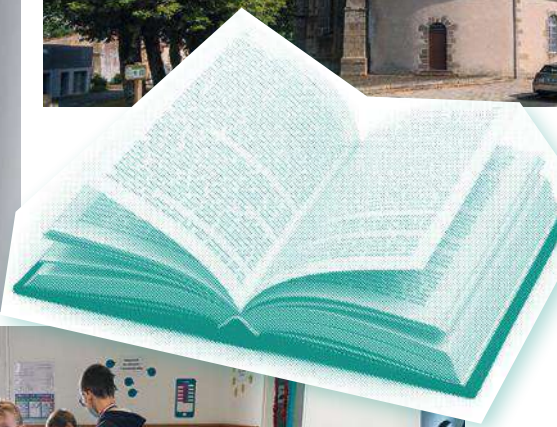
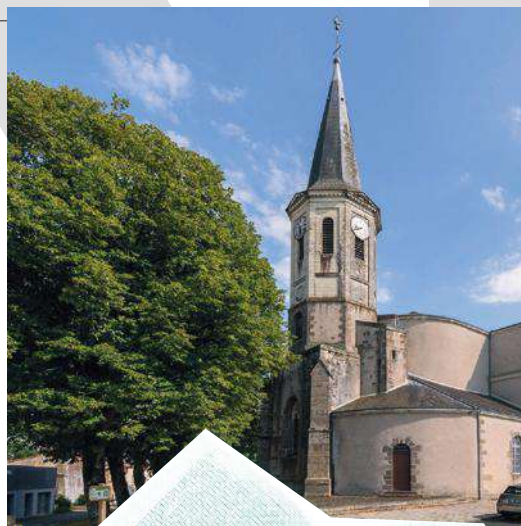


1 LA BOÎTE À LIRE : DÉPOSEZ ET PRENEZ UN LIVRE DANS LA BOÎTE !

Courant novembre, un nouveau mobilier est apparu sur la place : la « Boîte à lire » !

Depuis quelques années déjà, l'idée de l'installation d'une boîte à livres trottait dans la tête des bénévoles de la bibliothèque ! Après un travail de réflexion pour trouver le bon emplacement, le bon « design » en harmonie avec le mobilier déjà présent, les services techniques ont pu concevoir la boîte, la fabriquer et l'installer sur la place, juste à côté de l'entrée de la bibliothèque. Chacun peut dorénavant venir prendre un livre, y déposer un autre...

Les bénévoles de la bibliothèque se sont également investis pour le Loulaython. Samedi 20 novembre, ils ont vendu les livres et BD issus du désherbage. Le montant des ventes a été remis à l'association caritative.



2 LE CME OFFRE DES BOÎTES À MOTS DOUX AUX AÎNÉS

Depuis sa mise en place le samedi 6 novembre, le Conseil municipal des enfants n'a pas perdu de temps : après avoir participé aux cérémonies commémoratives du 11 novembre, les jeunes élus ont organisé une rencontre avec les résidents de la résidence La Peupleraie le jeudi 23 décembre. Les aînés ont chacun reçu une boîte à mots doux fabriquée en amont par les enfants, et ont partagé des chants de Noël et un goûter aux portes de la résidence. Les enfants avaient

Préparation des boîtes à mots doux
par les jeunes élus du CME.

également prévu des interviews sur le thème « Comment viviez-vous Noël dans votre enfance ? » mais le durcissement des mesures sanitaires d'accès aux EHPAD les a conduits à repousser l'opération. Malgré cela, ce moment fort apprécié des enfants et des résidents, prouve que le lien intergénérationnel est toujours aussi fort et important pour les loulaysiens.

3



4

3 *Eglise : démarrage des travaux en 2023*

L'église de Saint-Hilaire-de-Loulay donne des signes de faiblesse. C'est pourquoi, la municipalité a demandé à un architecte agréé par les Bâtiments de France d'établir un diagnostic complet sur cet édifice. Un groupement de maîtrise d'œuvre a travaillé sur un programme de travaux de consolidation de la charpente ainsi que de la maçonnerie, de la restauration de la couverture, du chauffage, de l'électricité et des décors peints. L'urgence est de mettre l'église en sécurité pour qu'elle puisse continuer d'accueillir les paroissiens.

Le calendrier des travaux prévoit 5 phases : mise en sécurité de l'édifice, clocher, transept et chœur, nef et bas-côtés, sacristies. L'année 2022 sera consacrée à solliciter toutes les demandes de subventions auprès des différents organismes compétents pour un démarrage prévisionnel des travaux en 2023.

4 *SÉNIORS, À VOS AGENDAS !*

A Saint-Hilaire-de-Loulay, le choix de l'équipe municipale a été de maintenir le projet de rassemblement des aînés. Cependant, en cette période si particulière, les mesures sanitaires ont malheureusement contraint les élus à le reporter. Le traditionnel goûter spectacle aura donc lieu le mardi 26 avril à 15h à la salle Yprésis afin de réunir comme il se doit, nos aînés de plus de 73 ans pour ce moment convivial tant attendu !

Les séjours « Séniors en vacances » sont également programmés sur le 1^{er} semestre 2022. Pour Saint-Hilaire-de-Loulay, le projet porté par le CCAS est de partir découvrir la belle île de Ré du 21 au 25 mai prochain.

Enfin, les séances d'activités physiques adaptées restent proposées par Siel Bleu tous les vendredis de 9h à 11h au sein du Foyer soleil. Ces exercices prennent en compte les capacités de chacun et chacune afin de permettre de maintenir une dynamique favorable à la santé de tous.

microscope


INAUGURATION DU COMPLEXE SPORTIF VENDREDI 15 AVRIL

L'aménagement complet du complexe sportif touche à sa fin. Après le terrain de foot synthétique en 2020, le terrain d'honneur en herbe a fait « peau neuve », tandis que les anciens vestiaires et bar ont été déconstruits pour créer en lieu et place un nouvel espace de convivialité. Ces locaux verront leur achèvement mi-mars. Ce nouvel ensemble sportif est accessible aux personnes à mobilité réduite, clôturé et accessible à pied en toute sécurité (pas de véhicules ni de deux-roues à l'intérieur). Il arbore les couleurs du tout nouveau club MVF Montaigu Vendée Football, né de la fusion du Football Club Loulaysien et du Football Club de Montaigu.

Le complexe sportif sera inauguré à l'occasion du Mondial Football Montaigu.

INVITATION

Rendez-vous est donné vendredi 15 avril à 17h30, en amont du match opposant Nantes et Marseille.

L'occasion également pour le Football Club Loulaysien et le Football Club de Montaigu de fêter leurs 60 et 70 ans.

Encore plus d'actus ?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com/actualites

NOUVEAUX À MONTAIGU-VENDEE

De nouveaux commerces et services de proximité à destination des particuliers s'installent à Montaigu-Vendée.

BOUFFÉRÉ

Chaudouillet

Atelier de massage bien-être
parent bébé
06 20 69 69 17

chaudouillet85

@gmail.com

www.chaudouillet.com

f Chaudouillet

LA GUYONNIÈRE

CM Couverture 85

Couverture et zinguerie
32, La Bretinière
06 77 16 78 61

cm-couverture-85

@outlook.fr

cm-couverture-85.fr

TTPP

Tous Travaux Particuliers
et Professionnels
Vincent Debieve
02 51 24 26 81 - 06 08 78 70 19

tppvendee85

@gmail.com

Part'âge

Aide et accompagnement à
domicile pour les personnes
âgées et handicapées
97 rue des Loges
Zone d'activités du Planty
07 85 33 18 49

contact@part-age.fr

www.part-age.fr

Lyveat :

Nouveau service de livraison de
repas disponible à Montaigu-Vendée.
3 restaurants disponibles à ce jour :
PizzBurg, Smiley Kebab et Bella Pizza.

www.lyveat.com

SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU

STYL' Menuiserie

Maxime Gaborieau
Agencement, ossature bois,
charpente
2 rue des grenouillères
06 51 76 45 50

contact@styl-menuiserie.fr

www.styl-menuiserie.fr

MONTAIGU

T'home stores

(Repar'stores)

Réparation et modernisation de
volets roulants et stores

2 rue de la Gaudine

06 62 65 49 73

thomas.bontemps

@reparstores.com

www.reparstores.com



Les 3 mondes

Librairie spécialisée manga
et bande dessinée
24 rue Georges Clemenceau
Ouverture 1^{er} avril



L'adresse

Agence immobilière
54 rue Saint Nicolas
02 49 62 17 89
sud.loire@ladresse.com
www.ladresse-montaigu.com

CHANGEMENTS DE PROPRIETAIRES



L'after devient

Le Hall des Artistes

Café, bar à vins, restauration,
soirées à thèmes
3 rue du commerce
La Guyonnière
06 82 37 57 51

lehalldesartistes@outlook.fr

f unlongfleuvetranquille



Le Kingstone express devient les Burgers du bocage

23 rue Georges Clemenceau
Montaigu

Ouverture printemps 2022



Le Road 66

devient Guy's bar

4 bis place du Champ de Foire
Montaigu

Ouverture mars 2022

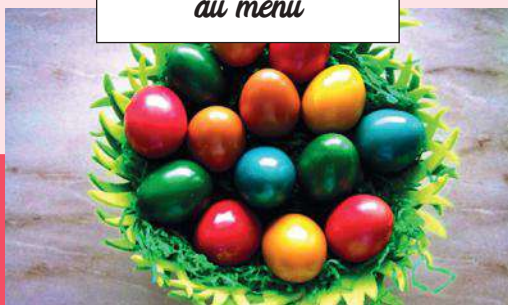
Prochainement installé ?

Contactez-nous sur **www.montaigu-vendee.com**

MINUTE DÉTENTE

les mots fléchés

au menu



Pour fêter le retour du printemps, embellissez vos œufs durs avec de belles couleurs naturelles !

ŒUFS DURS COLORÉS

INGRÉDIENTS

- 1 douzaine d'œufs blancs
- 1 c. à café de vinaigre blanc
- 1 c. à café de gros sel
- Un peu d'huile végétale

Pour la couleur (au choix) :

- Bleu : 1 tasse de chou rouge émincé
- Rouge : 1 tasse de betterave crue, épluchée et coupée en dés
- Rose ou marron : 1 tasse de pelures d'oignons
- Jaune : 1 c. à café de curcuma frais ou en poudre

Recette partagée sur cuisine-libre.org par Tamago

RICHESSE DE DAME NATURE VILLE DU LOIRET	ON LA PRÉFÈRE RENOUVE- LABLE STIMULANT	CONSEILLER SCOLAIRE	QUI AGIT POUR L'ENVIRON- NEMENT	PRODUITS D'UNE COLLECTE SUD-OUEST
→	↓	→	→	↓
		MI-TEMPS		
		SOLEIL ÉGYPTIEN		
SOIGNE AU BLOC			BLOC DE PIERRE	
PRISA			ABBÉ	
→			↓	
			SYMBOLE DU PASCAL	FILET D'EAU EN CAMPAGNE
				↓
ÉCLOSION À LA VIE	PRÉNOM DE SATIE	IL ABSORBE LE CO ₂		
→	↓	NOUE		
		↓	DÉSIGNA PAR LE VOTE	
			→	
ÉPUISÉ				
TRAVAIL SÉLECTIF				COM- MÉMORA
→				↓
		À LA MODE DE LONDRES	TRANSPORT ÉCOLO AU CŒUR D'UN SCHEMA	LAC FRANCO- SUISSE
				PETITES PATATES ALLONGÉES
SPORT D'HIVER			AGRANDIR LE CHEPTEL	
DÉFUNTE LADY			VIEUX OUI	
→			↓	
	L'HOMME DE L'ARCHÉ			LETTRE GRECQUE
	FAUVE			
TRAVAUX PRATIQUES		SON PLAN S'APPELLE TERRES D'ENAIROGIE		
FEMME EN ARGOT		RUBAN		
→				
		AVANT UNE CONDITION	ID EST, EN BREF	PREMIER DEGRÉ DE LA GAMME
ON ANALYSE CELLE DE L'AIR OU DE L'EAU	PLACÉ À UN ENDROIT		NEW DELHI EST SA CAPITALE	
→				
				RÉCOM- PENSE POUR UN LOULOU
				→

PRÉPARATION

Placer le chou émincé avec 150 ml d'eau dans une vieille casserole. Porter à ébullition et laisser frémir 10 minutes. Laisser refroidir. Ajouter 1 c. à café de vinaigre, 1 c. à café de gros sel et mélanger.

Essuyer les œufs pour bien nettoyer leur coquille. Plonger délicatement 4 œufs dans le liquide coloré refroidi. Porter à ébullition et cuire les œufs 10 minutes. Laisser refroidir avant de mettre à mariner au frais 30 min, 4 h ou toute la nuit, selon l'intensité de couleur désirée.

Recommencer le processus avec les betteraves, le curcuma et les peaux d'oignon.

Égoutter les œufs et les laisser sécher, sans les frotter.

Lorsqu'ils sont secs, les faire briller avec un chiffon doux légèrement huilé pour préserver leur couleur.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Prendre de la hauteur et échanger en proximité

Comme nous nous y étions engagés dans notre programme, nous avons créé fin 2020, les comités consultatifs. Ils sont composés de 43 habitantes et habitants investis dans la vie locale, et représentent la diversité des générations de notre ville.

Après une année d'existence nous leur renouvelons nos remerciements pour leur engagement dans cette nouvelle assemblée. Une assemblée qui a deux missions : échanger en proximité avec les maires des communes déléguées, et prendre de la hauteur sur des enjeux à l'échelle de Montaigu-Vendée.

Tout au long de l'année 2021, ils ont été amenés à donner leur avis sur des projets communaux. En étant associés à ces réflexions, ils participent à la construction de projets de proximité.

A l'échelle de Montaigu-Vendée, leur mission est de contribuer aux réflexions des élus en prenant du recul sur des grands enjeux. Ce travail en 2021 a porté sur « la place de l'arbre dans la ville ».

En effet, nous avons la chance de disposer à Montaigu-Vendée d'un patrimoine arboré important auquel la Ville accorde beaucoup d'attention. Cependant elle est régulièrement confrontée à des demandes contradictoires des habitants.

Même si tout le monde sait que le chauffage au bois doit être encouragé et que le bois est un matériau écologique, certains s'émouvent à chaque fois qu'un arbre est abattu. Même si tous s'accordent sur le fait que l'arbre est indispensable pour la biodiversité et le climat, certains perçoivent aussi l'arbre comme encombrant, cachant le soleil devant les façades, produisant des déchets (les feuilles et les glands par exemple), détériorant la surface des chemins et des routes.

Le comité consultatif s'est penché sur ces contradictions et a remis 20 propositions à la Ville.

En 2022, il sera amené à réfléchir sur la place du vélo dans la ville. Ses réflexions permettront d'éclairer les choix d'investissement que les élus auront à faire en la matière.

La majorité municipale avec Florent Limouzin « Montaigu-Vendée, une ambition partagée »

LA MINORITÉ MUNICIPALE

Il y a deux ans nous présentions notre programme avec 3 axes majeurs : la transition écologique, le mieux vivre ensemble et la volonté de rendre le citoyen acteur d'une démocratie vivante. Il s'agissait de défendre une réelle démocratie participative associant les habitants aux décisions qui les concernent. La crise sanitaire a retardé notre travail mais nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de l'association MVEA. Ainsi nous souhaitons vous permettre de nous rejoindre pour échanger sur les projets et enjeux du développement de notre commune. Depuis 2 ans, nous avons pu appréhender le fonctionnement de la municipalité et regrettons une communication et une information descendantes, le plus

souvent limitée à une présentation de projets déjà ficelés. Les projets impactant le quotidien des habitants nécessiteraient un temps de concertation avec les riverains, tels le quartier des Hauts de la Cantière, la construction de l'UPAD à Saint Hilaire, ou encore les Hauts de Montaigu, quartier pour lequel la réunion publique annoncée en octobre n'a toujours pas été tenue ! Nous retrouvons ce fonctionnement à l'échelle des commissions municipales, où le débat se résume à une présentation des sujets avant leur passage en conseil.

Nous contacter mail : groupeMVEA@protonmail.com

MÉMENTO

NUISANCES SONORES ET VOISINAGE

Afin de respecter la tranquillité de tous, nous vous rappelons que les activités de bricolage ou de jardinage, réalisées par des particuliers, à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...) ne peuvent être effectuées que :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30 ;

Le samedi : 9h à 12h et 15h à 19h ;

Le dimanche et les jours fériés : 10h à 12h

Horaires définis par l'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06

BRULAGE DES DECHETS VERTS : ARRETEZ DE VOUS ENFLAMMER !

Pour rappel, selon le code de l'environnement, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Au-delà des troubles possibles avec le voisinage dus aux odeurs et aux fumées et les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants qui véhiculent des composés cancérogènes. La toxicité des substances émises peut être accrue quand elles sont associées à d'autres déchets comme du plastique ou du bois traité. Amende encourue : 750 €

Comment valoriser ses déchets verts ?

- En les compostant
- En les broyant pour obtenir un excellent paillis pour le jardin et le potager
- En les déposant en déchèterie

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

L'Hôtel de Ville de Montaigu-Vendée sera exceptionnellement fermé vendredi 1^{er} et samedi 2 avril. Les usagers sont invités à se présenter à la mairie déléguée de Saint-Georges-de-Montaigu.

VOS MAIRIES

Votre mairie vous accueille : Place de l'Hôtel de Ville 85600 Montaigu-Vendée

MAIRIE DE MONTAIGU-VENDEE

- Lundi, mardi, mercredi : 9h à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 9h à 12h et 13h à 19h
- Vendredi : 9h à 17h
- Samedi : 9h à 12h

Tél. : 02 51 09 21 21

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BOUFFÉRE

- Lundi : 9h à 12h et 17h à 19h
- Mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12h
- Mercredi : 9h à 14h

Tél. : 02 51 94 04 51

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LA GUYONNIÈRE

- Lundi, mercredi, jeudi, samedi : 9h à 12h
- Mardi : 9h à 12h et 17h à 19h
- Vendredi : 9h à 14h

Tél. : 02 51 41 71 58

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE ST-GEORGES-DE- MONTAIGU

- Lundi, jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12h
- Mardi : 9h à 14h
- Mercredi : 9h à 12h et 17h à 19h

Tél. : 02 51 48 94 94

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE ST-HILAIRE-DE- LOULAY

- Lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h à 12h
- Mardi : 9h à 14h
- Jeudi : 9h à 12h et 17h à 19h

Tél. : 02 51 48 92 92

HORAIRES DES MARCHES

LA GUYONNIÈRE

- Vendredi des semaines paires : de 16h30 à 19h, d'avril à décembre

MONTAIGU

- Samedi : de 8h à 12h30

SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY

- Mardi : de 16h à 19h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h30

SAINT-GEORGES-DE-MONTAIGU

- Vendredi : de 8h30 à 12h30

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

L'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité se fait à la mairie de Montaigu-Vendée. Une prise de rendez-vous est nécessaire après avoir fait une pré-demande en ligne : www.montaiguvendee.com/demarche

DECHETERIES

Déchets verts, encombrants et déchets dangereux peuvent être déposés dans les trois déchèteries de Terres de Montaigu.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de La Motte à Boufféré :

- lundi : 8 h à 12 h et 15 h à 18 h
- mardi, jeudi : 9 h à 13 h et 15 h à 18 h
- mercredi, vendredi, samedi : 9 h à 13 h et 14 h à 18 h
- fermée les jours fériés

Tél. : 02 51 46 45 45

collecte.selective@terresdemontaigu.fr

Solution p.45

B	E	C	D	D
G	I	E	P	A
O	P	E	R	O
A	D	O	R	A
I	G	A	R	B
E	V	E	I	L
E	R	E	I	N
T	R	I	E	R
S	K	I	V	E
D	I	N	O	E
T	P	C	L	I
M	E	U	F	O
M	I	S	I	N
Q	U	A	L	I
T	E	O	S	

Encore plus d'informations pratiques ?

Rendez-vous sur www.montaigu-vendee.com

MONDIAL football MONTAIGU

49^e Edition

DU 12 AU 18
AVRIL 2022

Entrées
gratuites
(sauf tribunes)



VENDEE
LE DÉPARTEMENT



Crédit Mutuel

Sodebo
Fondation d'entreprises

BRIOCHES
Fonteneau
Depuis 1977

Challenge
8 NATIONS

Challenge
8 CLUBS

Challenge féminin
4 NATIONS

TERRES DE
MONTAIGU

Région
PAYS
de la
LOIRE

MONTAIGU
VENDEE

Artisans
ARTIPOLE

DB SCHENKER

SPORTINGSOLS

Intermarché
SUPER

AKENA
Verandas
la reine
des verandas

GRUPE
ELVA

AMP

COUGNAUD
POUR LA VIE EN MOUVEMENT

JAMBON
DE VENDEE
Extrême

europe
snacks

LAITERIE
DE MONTAIGU

Harmonie
mutuelle
GROUPE vvv
AVANCEE ASSURANCE

VW

AX
HOTEL

Alouette

SOVETOURS

GUICHET
boissons

AGTJM

AXA
MONTAIGU

BAR-HOTEL
RESTAURANT

LtdConsulting

Resort by ibis
ibis
La Roche sur Yon